



PARCS

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

FOCAL

LA MAISON DU PARC, UN MEDIA POUR LE TERRITOIRE



LE DÉBAT

Face aux antennes
de téléphonie
mobile, comment
préserver
les paysages
et notre santé ?



Jean-Louis Joseph

La Secrétaire d'Etat souligne, dans son éditorial,

l'action fédératrice des Parcs naturels régionaux en faveur de la préservation des patrimoines et du développement des territoires.

C'est bien par l'innovation que les Parcs peuvent être les éclaireurs de l'évolution de nos territoires et peuvent en anticiper les conséquences.

Le Congrès des Parcs s'y consacrera. Organisé dans le Parc de Chartreuse du 30 septembre au 2 octobre 2009, il réunira 800 personnes, actrices de l'action des Parcs naturels régionaux.



Ph. PNR Chartreuse.

Ci-dessus, le Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux, Jean-Louis Joseph, la Présidente du Parc de Chartreuse, Eliane Giraud, et les partenaires régionaux lors de la conférence de présentation du Congrès. Un événement préparé avec ardeur par les rhône-alpins...



Edtorial de Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie



Les parcs naturels régionaux occupent une place essentielle dans le dispositif national de protection du patrimoine naturel aux côtés des parcs nationaux et réserves naturelles qu'ils complètent. Mais leur intérêt n'est pas qu'écologique. Leur action permet de fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet de territoire fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, paysagers, culturels et économiques ainsi que sur l'amélioration de la qualité de vie.

Porter une telle ambition sur une surface représentant près de 13% du territoire métropolitain et en croissance permanente demande du souffle et du dynamisme. Vous avez su prouver par le passé que vous n'en manquiez pas, à tel point que nombre d'expérimentations conduites ces dernières années par des PNR ont été citées en exemple dans les travaux du Grenelle.

Ceci explique d'ailleurs qu'en 2008, nous ayons décidé de lancer un appel à projets à votre attention, sur des sujets passionnants mais complexes : le développement d'une trame verte et bleue, les paysages périurbains et les plans climat territoriaux. L'engouement dont vous avez fait preuve pour y répondre a été un gage supplémentaire de la force de votre réseau.

Ceci explique également que le vice président de votre fédération se soit vu confier la présidence du comité opérationnel sur la trame verte et bleue. Votre expérience concrète en la matière est inestimable et indispensable à la mise en œuvre des continuités écologiques.

Aujourd'hui, le chantier prioritaire pour plus de la moitié d'entre vous porte sur le renouvellement des chartes. Ce travail est intense et exigeant, mais indispensable. Conscient des difficultés de la procédure, le gouvernement met tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches. Nous comptons sur vous et votre dynamisme pour relever ce nouveau défi.



SOMMAIRE

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Brenne et forêt d'Orient : l'Écrevisse rouge
- Narbonnaise en Méditerranée : Les voyages sonores de Perle
- Massif des Bauges : Un partenariat avec l'École d'architecture de Nancy
- Avesnois : Un guide pour des éco-événements en milieu rural
- Brenne : 1001 services, une plate-forme de renseignements téléphoniques
- Lorraine : 35^{ème} anniversaire
- Vosges du Nord : Les Volontaires pour le Climat
- Haut-Languedoc : Concilier panneaux solaires et préservation du paysage
- Oise-Pays-de-France : Engager les collectivités locales dans une démarche éco-responsable
- Caps et Marais d'Opale : Les habitants donnent leur avis
- Vosges du Nord : destination touristique d'excellence
- Alpilles : Une trame verte et bleue en région PACA
- Loire-Anjou-Touraine : Un guide pour « Le Parc et l'éolien »

- Pilat : La Rigotte de Condrieu, nouvelle AOC
- Boudes de la Seine Normande : Le parc accompagne les MATER
- Pyrénées catalanes : Conseils en architecture - Un congrès pour la biodiversité

10-12 LE DEBAT

- Face aux antennes de téléphonie mobile, comment préserver les paysages et notre santé ?

13-18 FOCAL

- La Maison du Parc, un média pour le territoire

19-21 ACTEURS

- Massif des Bauges : Catherine Barrier actualise la tradition culinaire
- Narbonnaise en Méditerranée : Franck Dautais, l'artiste inclassable
- Ile de France : Douze guides de parcs dans la campagne

22-23 RESEAU



L'Ecrevisse rouge de Louisiane

progresses vers l'Est de la France



Ph. PNR Forêt d'Orient.

le Parc, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA), l'Office de National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), etc. Des actions d'information ont été menées auprès des propriétaires des plans d'eau de la commune de Lassicourt, où le premier site colonisé par l'Ecrevisse rouge de Louisiane avait été identifié. Une campagne de piégeage a été conduite durant 5 mois sur le site, permettant de tester nasses et appâts. « La présence de l'Ecrevisse rouge de Louisiane est encore très localisée : elle est présente en abondance dans trois plans d'eau de Lassicourt et trois autres foyers

ont été identifiés dans le département de l'Aube », explique Caroline Najean, technicienne environnement au Parc. « En continuant l'information auprès des propriétaires et les piégeages, l'objectif est d'éviter qu'elle ne colonise les cours d'eau au nord du département et ne gagne les lacs de la Champagne humide ».

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Contact : Caroline Najean,
Tél. : 03 25 43 81 90,
Mail : caroline.najean@pnrfo.org

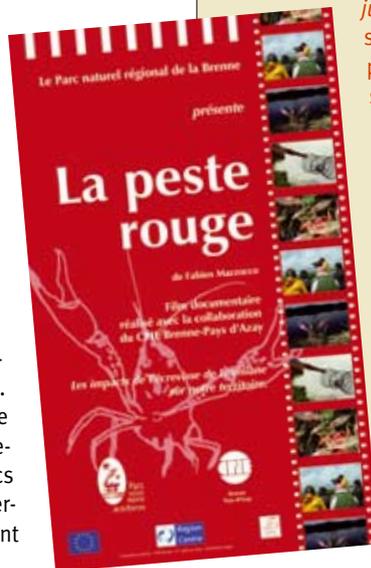
L'Ecrevisse rouge de Louisiane a fait son apparition en 2007 dans les Parcs naturels régionaux de la Brenne (Indre) et de la Forêt d'Orient (Aube). Dans ces deux territoires se sont mises en place des actions d'information et de sensibilisation, des campagnes de piégeage et des études de population afin de mieux connaître l'espèce et lutter efficacement.

Originaire d'Amérique du Nord et introduite en France dans les années 70, l'Ecrevisse rouge de Louisiane est considérée comme « espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » : elle colonise rapidement un milieu, se nourrit des herbiers aquatiques (où se reproduisent les poissons), de têtards, de petits poissons, concurrence les autres espèces pour les ressources alimentaires, peut transmettre une maladie mortelle aux écrevisses autochtones et, en creusant des terriers très profonds, peut endommager les berges des cours d'eau et les digues d'étangs. Présente en Gironde et en Brière depuis une vingtaine d'années, elle est aujourd'hui recensée dans 61 départements et a fait son apparition depuis 2007 dans les Parcs naturels de la Brenne et de la Forêt d'Orient. Dans ce dernier, un groupe de travail spécifique a été créé, associant

« La peste rouge »

« Dans le parc naturel régional de la Brenne, le premier site colonisé par l'Ecrevisse rouge de Louisiane a été découvert le vendredi 13 juillet 2007 », se souvient Stéphane Riallin, responsable du pôle nature. Parmi les moyens mis en place pour lutter contre l'indésirable, un film de sensibilisation a été commandé par le parc au CPIE Brenne-pays d'Azay. « La peste rouge », documentaire de trente minutes, réalisé par Fabien Mazzocco, est un retour d'expérience des actions menées en Brière et en Gironde. Il présente un territoire, le Parc naturel régional de la Brenne, qui tente de réagir à cette menace. Un cycle de dix projections a été organisé dans des secteurs ciblés du parc. Le film va être édité en un DVD qui sera mis à disposition des autres parcs et de leurs partenaires. Il sera également diffusé, l'automne 2009, lors du festival du film ornithologique de Ménégoûte (79).

Parc naturel régional de la Brenne
Contact : Stéphane Riallin,
Tél. : 02 54 28 12 12
Mail : s.riallin@parc-naturel-brenne.fr



Les voyages sonores de Perle

L'association Lutins des Mers a conçu et réalisé pour le parc naturel régional de la Narbonnaise un outil pédagogique original (destiné aux élèves des cycles 2 et 3) pour une découverte sonore du territoire. Ces voyages sonores sont guidés par les yeux et la voix de Perle, petite fille espiègle et aventurière. Les deux premiers épisodes - « Les pieds dans l'eau, le regard au bout du monde » et « Petites ruisseaux et

méchantes rivières » - sont en ligne sur le site internet du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Aude : http://www.crdp-montpellier.fr/cd11/actions_pedagogiques/perle/index.html.



MASSIF DES BAUGES

Un partenariat avec l'Ecole d'architecture de Nancy pour une réflexion sur l'urbanisme

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecole d'architecture de Nancy (Ensan), le Parc naturel régional du Massif des Bauges organise depuis quatre ans un atelier de projet « Hors les murs » avec les collectivités locales du territoire. Quatre années de réflexion qui ont fait l'objet d'une publication régulière « Chronique d'un projet » présentant les synthèses des travaux d'étudiants sur les communes d'accueil et les apports théoriques pour une réflexion approfondie sur les projets d'urbanisme et d'aménagement dans les territoires ruraux.

Le Parc et l'Ensan, associés au réseau de territoire « Paysage rural : vers un urbanisme durable », créé à l'initiative de Mairie-Conseils, ont organisé deux jours de rencontres en mai 2009 à Leschaux en Haute-Savoie, afin d'échanger les réflexions issues de trois ans d'expérience et de travaux réalisés sur le territoire du Massif des Bauges. Ces rencontres ont rassemblé les élus du Parc et du réseau, des enseignants d'écoles d'architecture et de paysage et des organismes et institutions concernées (techniciens du Parc et du Conseil architecture, urbanisme et environnement de Rhône-Alpes, divers services de l'Etat...).

Le Parc a pour mission essentielle de stimuler l'expérimentation et l'innovation dans les domaines de l'urbanisme et de l'habi-



Ph. PNR Massif des Bauges

Quatre années d'ateliers de de réflexions

tat, ainsi que les échanges d'expériences sur notre territoire », déclare Jean-Louis Dubois, maire d'Héry-sur-Alby et Président de la commission Aménagement du territoire du Parc. « Cette démarche partenariale apporte aux élus des éléments de réflexions et un savoir-faire pour développer des formes d'urbanisme et d'habitat répondant aux objectifs du développement durable dans un contexte local de forte pression foncière ».

Parc naturel régional des Bauges
Contact : Simon Paillet
Tél. : 04 79 54 97 72
Mail : s.paillet@parcdesbauges.com

BRENNE

1001 SERVICES, UNE PLATE-FORME DE RENSEIGNEMENTS TELEPHONIQUES



Le Parc naturel régional de la Brenne en partenariat avec une association intermédiaire du territoire, Idées en Brenne, a créé 1001 services, une plateforme de renseignements sur les services à domicile. Identifiée par un numéro de téléphone unique, cette innovation est une réponse au manque de lisibilité du secteur des services à la population sur le territoire : aide à la personne, maintien à domicile, ménage, garde d'enfant, bricolage...

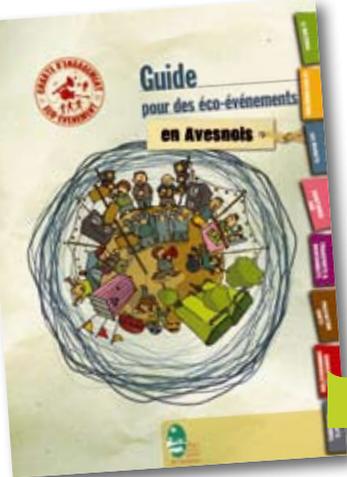
Ce service est gratuit et s'adresse à l'ensemble des habitants du Parc. Il a été mis en place en partenariat avec les associations et entreprises de services et les partenaires concernés. Le standard a été confié à l'association Idées en Brenne.

Le projet répond à une étude financée par la Caisse des dépôts et consignations sur la dynamique d'emplois et d'activité sur le territoire du Parc.

Parc naturel régional de la Brenne
Contact : Amandine Derouet
Tél. : 02 54 28 12 14
Mail : derouetamandine@hotmail.com

AVESNOIS

Un guide pour des éco-événements en milieu rural



Le parc naturel régional de l'Avesnois a conçu un guide d'aide et d'accompagnement à la réalisation de manifestations responsables en milieu rural qui s'adresse à tous les organisateurs potentiels de fête locale, concert, exposition, festival, colloque... Ce guide des éco-événements en Avesnois, présenté officiellement le 29 avril 2009 à la maison du parc, se veut le plus concret et le plus pratique possible. Il évoque en huit chapitres les étapes incontournables de l'organisation d'un évènement : matériel, restauration, déchets, sanitaires et eau, transports et accessibilité, prévention santé, signalétique et communication, aspects juridiques. Il propose également une charte d'engagement, en contrepartie de laquelle les organisateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement du parc (accompagnement individualisé des organisateurs, prêts de gobelets réutilisables ou de poubelles de tri, panneaux de sensibilisation, utilisation du logo « éco-événement », etc.) « Ce guide n'est pas une série de recommandations à suivre au pied de la lettre », souligne Céline Parat, chargée de mission culture. « Il doit donner envie de s'engager dans une démarche de développement durable, en s'adaptant au contexte particulier de chaque manifestation ». Le guide a

été adressé aux communes du parc et son contenu est accessible sur un site Internet dédié (www.eco-evenements-pnra.com) ou via le site du parc (www.parc-naturel-avesnois.fr). La démarche a été expérimentée en 2008 à l'occasion du Village Théâtre de Sémeries ou des Féron'arts et a déjà été adoptée en 2009 lors du festival de chansons « Le Quesnoy enchanteur » et lors du forum des éco-loisirs organisé avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Parc naturel régional de l'Avesnois
Contact : Céline Parat
Tél. : 03 27 77 51 60
Mail : celine.parat@parc-naturel-avesnois.com



Ph. D. Dutrenée - PNR Avesnois

Une sensibilisation à une démarche écoresponsable.

été adressé aux communes du parc et son contenu est accessible sur un site Internet dédié (www.eco-evenements-pnra.com) ou via le site du parc (www.parc-naturel-avesnois.fr). La démarche a été expérimentée en 2008 à l'occasion du Village Théâtre de Sémeries ou des Féron'arts et a déjà été adoptée en 2009 lors du festival de chansons « Le Quesnoy enchanteur » et lors du forum des éco-loisirs organisé avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ph. D. Dutrenée - PNR Avesnois



LORRAINE

35^{EME} ANNIVERSAIRE



Ph. PNR Lorraine

En 2009, le Parc naturel régional de Lorraine fête ses trente-cinq ans d'existence. A cette occasion, trente-cinq actions associant le public, le parc et ses partenaires ont été labellisées 35^{eme} anniversaire et s'égrèneront tout au long de l'année : 31^{emes} rencontres culturelles de Fénétrange du 15 août au 4 octobre, randonnée pédestre « au cœur du Saulnois », le 5 septembre...

Cet anniversaire intervenant à mi-parcours de la charte du parc (2003-2013), il a aussi été l'occasion, le 3 juillet, d'une journée de bilan des missions du parc et de regarder vers l'avenir en identifiant les actions à mettre en place d'ici la fin de la charte.

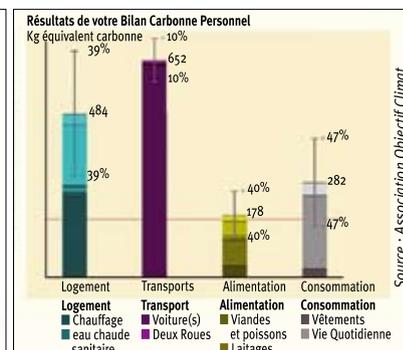
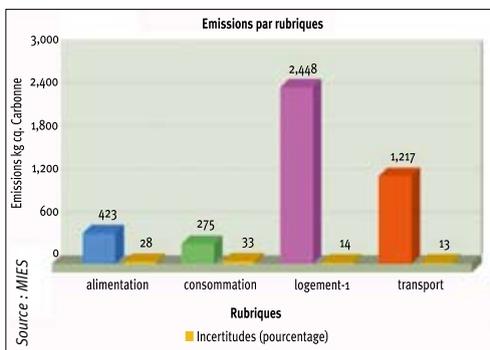
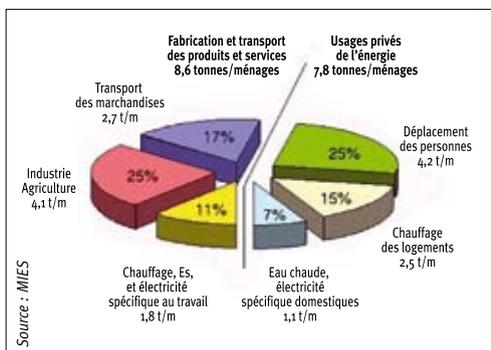
Les Volontaires pour le Climat

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a constitué trois groupes d'habitants volontaires qui, pendant deux années, vont mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre et tenter de les réduire.

Les ménages sont responsables de près de 50% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur quatre postes principaux : logement, transport, alimentation et consommation. Pour que les citoyens, déjà sensibilisés aux enjeux du climat et de l'énergie, deviennent acteurs de changement, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé « Les volontaires pour le Climat ». L'opération, animée par l'association Objectif Climat, financée par le Ministère de l'écologie (MEEDDAT), les conseils régionaux d'Alsace et de Lorraine, consiste à mesurer et à suivre les émissions de GES de trois groupes de citoyens volontaires pendant deux ans, pour parvenir à une réduction de ces émissions. Les habitants du Parc ont été sollicités pour devenir citoyens volontaires au cours de réunions d'informations sur le changement climatique organisées de mars à mai 2009. En juin 2009, un groupe de dix-neuf familles est constitué dans le nord du territoire, un deuxième groupe de quinze familles dans l'est et un troisième groupe, en Moselle, est en cours de constitution. Chaque trimestre, les familles mesurent leurs émissions de gaz à effet de serre sur les quatre principaux postes et réalisent un bilan carbone de leurs émissions, grâce à l'outil « bilan carbone » personnel

de l'ADEME, hébergé sur le site Internet d'Objectif Climat. Suite à la réalisation de ce bilan, les familles mettent en place un guide d'actions dans le but de réduire leurs émissions et peuvent suivre leur évolution en ligne. Les groupes de volontaires, accompagnés et conseillés par Objectif Climat, participent tous les trois mois à une réunion de mise en commun au cours de laquelle ils peuvent choisir d'approfondir un thème, (climatisation et isolation, alimentation, etc.) avec l'appui d'intervenants extérieurs. Par ailleurs, un suivi scientifique de l'opération est assuré par la faculté de psychologie et de sociologie de Strasbourg, afin d'identifier les facteurs qui facilitent ou bloquent les changements de comportement. « L'objectif de cette opération est de sensibiliser davantage les habitants à la question du changement climatique », explique Valérie Meyer, chargée de mission. « Il s'agit également de favoriser les contacts directs entre le parc et les habitants et d'alimenter de leur contribution la nouvelle charte du parc qui accordera une place importante au changement climatique ».

Parc naturel régional
des Vosges du Nord
Contact : Valérie Meyer
Tél. : 03 88 01 49 59
v.meyer@parc-vosges-nord.fr



Concilier panneaux solaires et préservation du paysage



Ph. PNR Haut-Languedoc

Le parc propose une étude sur le visuel des installations.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'est fixé pour objectif de réduire les consommations énergétiques et de favoriser les énergies renouvelables, parmi lesquelles le solaire thermique et photovoltaïque. « Notre engagement dans une démarche énergétique et climatique est un point fort de notre charte », déclare Yves Casseville, vice-président du Parc, en charge du dossier diagnostic énergétique.

Les panneaux solaires peuvent être installés sur les toitures de maisons individuelles ou de bâtiments industriels et agricoles, voire sur plusieurs hectares de friches industrielles ou en plein champ. Un des rôles essentiels du Parc est de concilier développement durable et protection des paysages.

Afin d'anticiper sur une évolution prévisible des paysages, le Parc propose de réaliser une étude sur l'impact visuel des installations de panneaux solaires. Elle sera réalisée avec la collaboration de l'Ecole nationale de paysages de Versailles et le département aménagement de l'Ecole polytechnique de Tours. Dénommé « Les Paysages de l'énergie », le projet a été retenu par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, dans le cadre des Ateliers du Grenelle de l'Environnement.

Parc naturel régional du Haut-Languedoc
Contact : Julien Birlinger
Tél. : 04 67 97 38 22
Mail : energie@parc-haut-languedoc.fr

Engager les collectivités locales dans une démarche éco-responsable

Le Parc naturel régional Oise-Pays-de-France a lancé une opération de formation à l'éco responsabilité à destination des collectivités locales mais aussi des organismes partenaires du Parc. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un contrat Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique (ATeEE) passé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le Conseil régional de Picardie et l'Etat. A terme, il s'agit de constituer un réseau de collectivités et d'acteurs locaux éco-responsables sur l'ensemble du territoire.

Actuellement, 18 communes et communautés de communes, petites et grandes, ainsi que trois structures partenaires ont choisi d'adhérer à l'opération. Frédéric Massines, conseiller municipal de Précy-sur-Oise, 3000 habitants, vient de suivre sa première formation, avec une autre élue de la commune : « Nous avons appris à formaliser un projet, à savoir le présenter et à en faire un bilan. Dans notre commune, nous avons le souci d'agir sur la gestion des espaces verts et des éclairages publics : par exemple, remplacer les plantes annuelles par des plantes vivaces, diminuer notre consommation de produits phytosanitaires, équiper le système d'éclairage public d'am-



Ph. PNR Oise-Pays-de-France.

18 collectivités adhérent à l'opération.

poules basse consommation ». Une seconde étape est prévue qui verra ces deux élus accueillir dans leur commune le formateur mandaté par le Parc qui va les accompagner dans la mise en œuvre de leur démarche éco responsable.

Parc naturel régional Oise-Pays-de-France
Véronique Bozzo
Tél : 03 44 63 65 65
Mail : v.bozzo@parc-oise-paysdefrance.fr

LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD, ELU DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCELLENCE EN EUROPE



Ph. PNR Vosges du Nord.

Remise du prix à Paris.

Le concours européen « Eden », qui distingue une destination touristique d'excellence dans chacun des 22 pays européens participants, était organisé en 2009 sur le thème « tourisme et espaces protégés ».

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord en a été le lauréat. Ce résultat a été annoncé par Hervé Novelli, alors secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, le lundi 8 juin. Il présidait le 25 juin 2009 la cérémonie de remise des prix pour les lauréats français.

Grâce au caractère pilote de ses activités touristiques durables et à ses efforts de partenariat transfrontalier, le Parc des Vosges du Nord a conquis le jury, qui a estimé devoir soutenir et encourager prioritairement une destination située dans une zone géographique en quête de reconnaissance.

Le Parc bénéficiera, entre autres, d'une action de promotion spécifique de la part de la Commission européenne et sera distingué, à l'instar des autres destinations européennes d'excellence, lors d'une cérémonie officielle le 8 octobre prochain à Bruxelles.

NORMANDIE-MAINE

Par ailleurs, parmi les onze destinations qui remplissaient les conditions pour concourir devant le jury national, le Parc Normandie-Maine présentait son réseau de conservation et de tourisme durable « Monts et marches de Normandie et du Maine », l'un des trois grands axes de sa nouvelle charte. Il est maintenant inscrit dans le réseau des destinations françaises de qualité (à retrouver sur le site internet : www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

Avec la « machine à voter », les habitants se prononcent sur les orientations du Parc



Pour associer les citoyens à la définition de sa future charte, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale met à leur disposition un outil interactif qui leur permet d'exprimer leur vision de l'action à venir du Parc.

La machine à voter demande aux habitants et visiteurs de hiérarchiser sept domaines d'action proposés tout en gérant les moyens disponibles et en respectant les obligations du label.

La machine à voter fonctionne sur le site Internet du Parc (www.parc-opale.fr) et à partir de l'une des bornes informatiques installées dans les maisons du parc ou à l'occasion de

manifestations publiques. L'internaute dispose au départ d'un crédit d'actions de 50 points. Chaque évolution positive de l'un des sept curseurs correspondant aux domaines d'actions consomme dix points, tandis que chaque recul permet de récupérer 10 points. Il faut donc faire des choix. C'est pourquoi un diaporama précise les enjeux de chacun des thèmes, pour le territoire ou à plus large échelle. Un certificat de vote peut être imprimé. Le visiteur peut aussi ajouter des commentaires ou ses coordonnées pour être informé du chantier de la charte. Les résultats des votes et les commentaires sont affichés sur le site et actualisés chaque semaine.

« L'internaute se retrouve, de manière simplifiée et ludique, dans la position de l' élu qui doit faire des choix en fonction des moyens qu'il peut mobiliser et des obligations qu'il doit assumer », explique François Mulet, directeur adjoint. Lancé en mai 2009, ce dispositif interactif vient en complément des soirées-débats publiques et d'un questionnaire publié dans le journal des habitants du parc qui a déjà généré 800 réponses. La machine à voter est évolutive : elle pourra être réutilisée, par exemple, à l'occasion de consultations dans le cadre de grands projets d'aménagements. D'autres utilisations des TIC au service de la démocratie participative sont programmées pour l'automne dans le cadre d'un dispositif d'aide original de la Région Nord-Pas de Calais.

Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale.
Contact : François Mulet
Tel. 03 21 87 90 90
Mail : fmulet@parc-opale.fr

Une trame verte et bleue en région PACA pour préserver la biodiversité



Début 2008, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a sollicité les Parcs naturels régionaux, territoires d'innovation et d'expérimentation, pour la mise en place de Trames Vertes et Bleues en France, à travers un appel à projets. L'importance de la biodiversité dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca) et les pressions foncières et démographiques qui la menacent ont amené l'Etat à accorder un important soutien financier au projet de *Trame Verte&Bleue Paca*.

C'est avant tout aux modes opératoires que ce projet s'attache : quelle méthode de construction, de décision et quelles modalités de mise en œuvre, et ceci à l'échelle régionale mais aussi locales ?

Accompagnés par le Conseil régional, cinq Parcs naturels régionaux de la région (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras, Verdon) mobilisent les acteurs de leur territoire - scientifiques, décideurs, acteurs socio-économiques, habitants - et adopte une démarche participative. La maîtrise d'ouvrage du projet, assurée par les parcs, s'appuie sur trois instances clés : un comité de pilotage, une cellule d'appui technique et un groupe général associant les représentants des différents acteurs.

Un groupe réunissant des représentants de toute la région et de ses 5 parcs.



Ph. PNR Alpilles.

Pour les présidents des cinq parcs de PACA : « Banalisation des espaces ruraux et grignotage des espaces naturels au profit d'un étalement urbain toujours crois-

sant, morcellement et perte des continuités entre milieux naturels nuisant à la circulation des espèces et à l'interaction entre écosystèmes : au chapitre de l'aménagement du territoire, ce sont trois enjeux majeurs qui ont émergé lors du Grenelle de l'environnement, sans pour autant trouver de solutions « prêtes à l'emploi » en matière notamment d'intégration dans les politiques publiques. C'est parce qu'avec la Région PACA, les cinq Parcs naturels régionaux travaillent depuis longtemps sur ces enjeux que le défi a pu être relevé. Confiants dans l'intérêt porté à cette problématique par les multiples acteurs de l'aménagement et de la protection de l'environnement dans la Région, une réponse collective a pu être faite à cet appel à projets qui leur était adressé spécifiquement par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Le projet de Trame Verte & Bleue Paca est dynamique parce qu'il repose sur une vraie volonté. Il est aussi qualifié de prospectif : pour nous, il s'agit tout simplement de se projeter en restant pragmatiques et en menant une réflexion raisonnable. Notre souhait est que ce projet crée des liens nouveaux sur le territoire d'exception du Grand Sud et qu'il soit accessible au plus grand nombre [...].

Pour en savoir plus, connectez vous sur les sites des 5 parcs de PACA et suivez le logo trame verte et bleue paca : comptes rendu des travaux, lettres du projet, supports de présentations ... sont téléchargeables : www.parc-alpilles.fr/site/tvb_paca.

Parc naturel régional des Alpilles
Carine Ritan, directrice,
Tél. : 04 90 54 24 10

secrétariat du projet - Mail : tvbpaca@parc-camargue.fr

LOIRE-ANJOU-TOURAIN

« Le Parc et l'éolien », guide pour un développement raisonné et cohérent

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vient d'éditer le guide pour un développement de l'éolien raisonné et cohérent. Ce document, fruit d'un travail collaboratif, a rassemblé plus de 50 personnes autour de la thématique éolienne. Services de l'Etat, élus locaux, associations, organismes spécialistes de la biodiversité, des paysages ou de l'énergie, et enseignants-chercheurs, ont contribué à définir des critères de développement de l'éolien acceptés par l'ensemble des



Ph. PNR UNESCO.

acteurs concernés.

Les nombreuses sollicitations des communes et la pression exercée par les opérateurs éoliens ont nécessité un accompagnement des élus qui souhaitent voir se développer l'énergie éolienne sur leur territoire afin que des projets de qualité puissent émerger.

Valoriser le potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire, dans le respect du patrimoine et avec prise en compte des impacts sociaux des installations éoliennes est inscrit dans la Charte du Parc.

Le comité de pilotage a conçu une aide à la décision reposant sur un outil cartographique permettant de porter à la connaissance des élus les zones potentielles pour l'implantation d'éoliennes et les aider à hiérarchiser ces zones pour ne retenir que les plus pertinentes.

A leur demande, le Parc prévoit de présenter sa démarche aux élus des conseils communautaires.



Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Contact : Florence Busnot-Richard,
Tél. : 02 41 53 66 00
Mail : f.busnot-richard@parc-loire-anjou-touraine.fr

PILAT

La Rigotte de Condrieu, nouvelle AOC



Ph. PNR Pilat.



Ph. PNR Pilat.



Ph. PNR Pilat.

Par un décret du 13 janvier 2009, le label « Appellation d'Origine Contrôlée » (AOC) a été attribué à la Rigotte de Condrieu, petit fromage de chèvre produit uniquement dans le Pilat. L'attribution de cette appellation est un atout pour un développement durable du territoire grâce au cahier des charges voulu par les producteurs de l'AOC. Ce dernier stipule, par exemple, que 80% de l'alimentation des chèvres doit être issue du Pilat, ce qui représente des centaines d'hectares de prairies et de cultures. L'alimentation des chèvres, sans OGM, doit aussi être basée essentiellement sur le pâturage. La perspective d'une AOC a entraîné la création d'une fromagerie et donc de nouveaux emplois locaux. Enfin, la production de la Rigotte de Condrieu peut être propice à l'installation de jeunes agriculteurs qui pourront vivre de leur activité. Sur les 5,5 millions de litres de lait produits en 2008 par la filière caprine dans le Pilat, 350 000 sont transformés en Rigotte par douze producteurs fermiers (qui trans-

forment et vendent en direct le fromage) et six producteurs laitiers (qui vendent le lait à une coopérative). « L'objectif, à terme, est d'atteindre deux millions de litres destinés à l'AOC, par le biais d'un plan de développement sur cinq ans porté par le syndicat de défense de la Rigotte de Condrieu », explique Michel Jabrin, chargé de mission agriculture du Parc. Ce plan, qui comprend un accompagnement technique et des aides à l'investissement, vise à renforcer le syndicat, à favoriser l'adaptation des producteurs au cahier des charges de l'AOC, à développer l'autonomie alimentaire des élevages et l'autonomie énergétique des exploitations.



Ph. PNR Pilat.

Contacts :

Parc naturel régional du Pilat
Michel Jabrin
Tél. : 04 74 87 52 01
Claude Boucher,
Président du syndicat
de défense de la Rigotte,
au GAEC de la Cabriole,
Tél. : 04 74 87 63 30

PYRENEES CATALANES
CONSEILS
GRATUITS EN
ARCHITECTURE,
URBANISME
ET PAYSAGE



Ph. PNR Pyrénées catalanes.

Chaque mois, l'urbaniste paysagiste du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Pyrénées-Orientales conseillent gratuitement les porteurs de projets de construction, rénovation, réhabilitation ou aménagements paysagers. Les permanences sont décentralisées dans les six entités territoriales du Parc. Le public y est reçu sur rendez-vous préalable auprès du CAUE et des visites sur site permettent de conseiller au mieux les porteurs de projets.

Parc naturel régional
des Pyrénées catalanes
Nicolas Antoine,
Tél. : 04 68 04 97 60
Mail : nicolas.antoine@
parc-pyrenees-catalanes.fr

UN CONGRES
REUNISSANT
CHASSEURS ET
ACTEURS DE
LA BIODIVERSITE



Ph. PNR Pyrénées catalanes.

Organisé le 19 mai avec les fédérations régionale et départementale des chasseurs, le congrès « Natura 2000 : les chasseurs impliqués ! » a débattu des relations qu'entretiennent les chasseurs du Languedoc-Roussillon et au-delà avec ce réseau européen de protection de la biodiversité. Les échanges ont porté sur des exemples d'implication des chasseurs dans Natura 2000, aussi bien dans des zones de montagne que sur le littoral ou les massifs de garrigues.

Parc naturel régional
des Pyrénées catalanes
Sophie Gesta
Tél. : 04 68 04 97 60
Mail : sophie.gesta@
parc-pyrenees-catalanes.fr

BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Le parc accompagne les MATER

Depuis 2007, les Mesures agro-environnementales territorialisées (MATER), sont le nouvel outil de contractualisation environnementale pour les agriculteurs, mises en place par l'Etat et cofinancées par l'Europe. En Boucles de la Seine Normande, le Parc est devenu l'acteur incontournable pour mettre en place ces mesures, outil privilégié pour maintenir les prairies. Il est reconnu par l'Etat et l'Europe en tant qu'opérateur et chargé de monter les dossiers qui permettent aux agriculteurs d'accéder aux aides. Logique, sur un territoire composé à 80 % de surface agricole et où l'enjeu de taille est de conjuguer la préservation des zones humides avec le maintien des entités économiques agricoles du territoire.

avec d'autres dispositifs conduits par le Parc (contrat sur l'eau, Natura 2000, observatoire biodiversité) et les partenariats développés (Agence de l'Eau, DREAL, DRAF, Europe) apportent une réelle plus-value à l'ensemble du territoire de la vallée de Seine.

Résultat, l'impact est réel : « A titre d'exemple en 2008, les financements mobilisés pour les entreprises agricoles s'élevaient à 1 350 000 € pour plus de 1000 ha de prairies contractualisées. Au total, 133 agriculteurs de zones humides sont déjà concernés par un engagement environnemental sur 4243 ha de prairies humides » précise Mathilde Allard, responsable du projet.

La combinaison des compétences (faune, flore, érosion) permet la réalisation de diagnostics des parcelles concernées indispensables au montage des dossiers. La complémentarité

Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande
Contact : Mathilde Allard - Tél. : 02 35 37 23 16
Mail : mathilde.allard@pnr-seine-normande.com

Face aux antennes de



Ph. C. Deslauriers.

Dans une motion votée en avril, le Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux demande plus de précaution lors de l'installation d'antennes relais sur les territoires des Parcs, parce que les paysages s'en trouvent souvent dégradés et que personne ne sait au juste si les ondes sont nuisibles à la santé ou pas. Les conflits ne sont donc pas rares dans les parcs entre élus et opérateurs. Pour mettre à plat les termes du conflit, nous avons réuni un président et un directeur de parc, une responsable de l'association Paysages de France et le délégué général de l'Association française des opérateurs de téléphonie mobile (AFOM). Débat courtois, mais vif.

Parcs. Patrice Marchand, vous êtes président du Parc Oise-Pays de France, comment vivez-vous vos relations avec les opérateurs de téléphonie mobile ?

Patrice Marchand. C'est très simple. Il y a quelques années, je me suis aperçu qu'un énorme groupe d'antennes relais avaient été installé au beau milieu d'un paysage qu'il dénaturait complètement. Malins, les opérateurs l'avaient placé à quelques mètres seulement de la zone de protection d'un site classé. J'étais vice-président du Conseil général à l'époque, j'ai fait ce qu'il fallait, j'ai insisté, et les antennes ont été démontées. Les opérateurs, avant toute installation d'antenne doivent mener la concertation avec les localités concernées. Cette obligation date de 2004 et donc, nous examinons maintenant les choses très en amont, dans tout le département de l'Oise, d'ailleurs, pas seulement dans le Parc naturel régional.

Parcs : Jean Grégoire, avez-vous le même type de problème dans le Parc du Luberon ?

Jean Grégoire. Il y a plusieurs années, c'était surtout l'aspect paysager qui nous préoccupait. Nous avons demandé aux opérateurs d'être prévenus avant chaque installation d'antenne. Cela fonctionne à peu près. Mais nous ne sommes prévenus que de l'installation d'un support d'antennes. Une fois le support installé, on ne sait jamais le nombre d'antennes qui vont être montées, la puissance de ces antennes, et les évolutions dans le temps du nombre et de la puissance. Cela devient alors un problème sanitaire. La population s'inquiète et les opérateurs ne leur amènent aucune garantie sur l'innocuité de ces antennes à terme, du moins rien par écrit.

Parcs. Jean-Marie Danjou, comment réagissez-vous à ces propos ?

Jean-Marie Danjou. Il faut distinguer deux aspects dans ce que je viens d'entendre. D'une part l'aspect préservation des paysages, il me semble que c'est la raison d'être des Parcs naturels régionaux, et d'autre part l'aspect sanitaire. Ce sont vraiment deux sujets distincts. Sur le deuxième, je ne suis pas la personne la plus compétente pour vous répondre. C'est le ministère de la Santé qui devrait vous en parler, ou les autorités sanitaires. Une table ronde gouvernementale en cours "Ondes radio et santé" s'est tenue récemment et n'est pas terminée.

Parcs. C'est ce que les médias appellent le "Grenelle des Ondes" ?

Jean-Marie Danjou. Exactement. L'AFOM y a bien entendu participé. En ce qui concerne les antennes relais, j'ai entendu à cette table ronde la représentante de l'Organisation mondiale de la santé rappeler sa position, inscrite dans « l'aide mémoire 304 » de l'OMS, disant que les antennes ne présentent pas de risque pour la santé des riverains. Cela a été repris par écrit dans la commu-



“ L'O.M.S. dit que les antennes ne présentent pas de risque pour la santé des riverains ”

Jean-Marie Danjou

téléphonie mobile, comment préserver les paysages et notre santé ?

nication des trois ministres à la sortie de la table ronde, et je ne peux guère que vous le répéter. Cela n'empêche pas que des gens sont inquiets ou se posent des questions, nous le reconnaissons tout à fait. Cela nécessite donc une parole plus claire de la part des autorités sanitaires sur ce sujet-là. Elle n'est pas toujours audible. De manière générale, le principe de concertation est un principe auquel nous, opérateurs sommes attachés, bien sûr. Nous l'avons déjà prouvé de diverses façons. Nous avons signé avec l'Association des maires de France un guide des bonnes pratiques : Le guide des relations entre opérateurs et communes, disponible sur Internet. Ce guide prévoit des dossiers d'information extrêmement précis disponibles en mairie, prévoit des réunions d'information et comporte un volet Intégration paysagère.

Parcs. Comment se fait-il, puisqu'il y a concertation, qu'en Oise-Pays-de-France, Patrice Marchand ait été obligé d'insister et de s'imposer pour qu'une antenne soit démontée ?

Le texte de la motion de la Fédération :

"Au moment où se développent les antennes relais de téléphonie mobile sur les territoires des Parcs naturels régionaux, plusieurs litiges sont apparus entre des opérateurs et des habitants concernés aux titres des paysages et du principe de précaution en terme de santé publique.

Les Parcs naturels régionaux de France s'inquiètent du développement sans concertation de ces antennes.

Actuellement, les antennes relais bénéficient du régime préférentiel d'une simple déclaration préalable, instruite sans consultation. C'est pourquoi le Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France demande que soit désormais associé systématiquement, pour avis conforme, le syndicat mixte du Parc à l'instruction des dossiers de demande d'implantation sur son territoire d'antennes relais et de fixer le délai d'instruction à 2 mois.

Le Bureau propose que cette problématique soit prise en compte lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, afin de réserver un emplacement approprié aux antennes. Il est en effet essentiel que les collectivités et les opérateurs puissent travailler en étroite relation et dans un cadre de confidentialité et d'éthique.

Le Bureau souhaite par ailleurs que le principe constitutionnel de précaution s'applique aux antennes relais tant que la recherche n'a pas davantage avancé sur cette question sanitaire."

Jean-Louis Joseph

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Patrice Marchand. Je peux préciser que c'est une affaire qui date de 6 ans. C'était avant la création du Parc qui date de janvier 2004.

Jean-Marie Danjou. Et donc, si je puis me permettre, le guide des bonnes pratiques signé avec l'AMF n'existait pas encore. Ceci dit, désormais le code de l'urbanisme indique que le maire a un rôle central dans tout ce dispositif. Je ne sais pas exactement comment s'articule l'action des Parcs dans ce cadre-là, mais j'imagine que c'est sous l'égide du maire que le Parc intervient dans la réflexion et la concertation.

Patrice Marchand. L'important, pour un maire, dans un Parc ou pas, est de bien rédiger son PLU pour tenir compte des implantations de pylônes. Je ne suis pas certain que l'on puisse faire des choses très restrictives, parce qu'on doit les considérer comme des équipements publics ou d'intérêt général, même s'ils sont installés par des opérateurs privés. Mais dans le PLU il faut bien fixer les contraintes de paysages, pour les équipements nouveaux. En Oise-Pays de France, nous négocions avec les opérateurs, les opérateurs voient les maires, les maires en parlent au PNR et le PNR donne son avis à l'instance ad hoc de la Préfecture de Beauvais. Et je vous assure que si le maire dit à un opérateur qu'il ne mollira pas sur les questions de paysage et qu'il ne délivrera pas d'autorisation si le projet n'est pas conforme aux dispositions du PLU, les opérateurs ne peuvent pas passer outre.

Parcs. Claire Deslauriers, que pense Paysages de France des antennes relais sur les châteaux d'eau, cela abîme-t-il le paysage ?

Claire Deslauriers. Précisément sur un château d'eau, c'est plutôt l'aspect sanitaire qui entre en compte. Car les ondes modifient la structure de l'eau et cela peut poser des problèmes sanitaires. Paysages de France se positionne prioritairement par rapport aux pylônes qui sont dans les Parcs et qui font jusqu'à 38 mètres de hauteur, qui sont parfois même au milieu des habitations, dans des endroits touristiques et qui ont été implantés sans aucune concertation. Le guide dont parle Monsieur Danjou, s'il était réellement appliqué serait largement suffisant, en fait. Nous ne verrions pas

Si le maire ne délivre pas d'autorisation parce que le projet n'est pas conforme au PLU, les opérateurs ne peuvent pas passer outre.

Patrice Marchand



Ont participé au débat :

- Patrice Marchand, président du Parc Oise Pays de France
- Jean-Marie Danjou, délégué général de l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM)
- Jean Grégoire, directeur du Parc du Luberon
- Claire Deslauriers, Paysages de France

Face aux antennes de téléphonie mobile, comment préserver les paysages et notre santé ?

les horreurs qui existent dans certains Parcs.

Parcs. Et pouvez-vous préciser les conditions dans lesquelles, pour vous, une antenne de téléphonie mobile est acceptable dans un paysage ?

Claire Deslauriers. Elles doivent être loin des habitations, au moins à 500 mètres, et le pylône doit s'intégrer dans le paysage, au cas par cas. Nous pensons que souvent les pylônes peuvent être mis dans les forêts.

Jean Grégoire. Je pense qu'il ne faut pas s'arrêter aux questions de paysage. La qualité de la vie fait partie des missions d'un Parc. Le paysage, c'est évidemment la qualité de la vie, mais les préoccupations sanitaires aussi. Le principe de précaution est constitutionnel. Les habitants inquiets et il ne s'agit pas de mettre l'OMS en avant et de dire "circulez, y a rien à voir".



Les questions sanitaires sont aussi importantes que les questions de paysage (...). Et on ne peut pas se contenter de nous opposer les déclarations de l'O.M.S.

Jean Grégoire

Or, ce qui importe sur le plan sanitaire, c'est le nombre d'antennes

et leur puissance. Un Parc se doit d'aborder cette question aussi. Nous sommes prêts à entendre les opérateurs, avec la Fédération, et les autres acteurs, et à poursuivre le dialogue à ce sujet. Mais on ne peut pas, encore une fois, se contenter de nous opposer les déclarations de l'O.M.S. Je crois que les Parcs doivent continuer à se faire entendre sur ce sujet.

Jean-Marie Danjou. Encore une fois, ce n'est pas un reproche, mais il manque un scientifique à ce débat ou quelqu'un du ministère de la Santé pour traiter de cette question de santé. Ce que je sais, c'est que chaque installation fait l'objet d'une autorisation de l'Agence nationale des fréquences. Je sais aussi qu'une antenne relais de téléphonie mobile, fait 10 à 20 watts de puissance.

Claire Deslauriers. Chez moi elles font 30 watts.

Jean-Marie Danjou. Disons 10 à 40 watts maximum. Pour vous donner un ordre de comparaison, il n'y en a peut-être pas dans les Parcs naturels régionaux, mais un émetteur de télévision, c'est 1000 fois plus. Un émetteur radio, 100 fois plus.

Claire Deslauriers. Vous savez très bien que ce ne sont pas les mêmes types d'onde.

Jean-Marie Danjou. Si, Madame, ce sont toutes des ondes radio et il n'existe aucune raison de les différencier. Des associations essaient de faire croire le contraire, mais cela a été expliqué à la table ronde par l'Agence nationale des fréquences. Je voudrais aussi mentionner que le téléphone mobile est un instrument de sécurité, dans les Parcs naturels comme ailleurs. En France, on dénombre 20 millions d'appels d'urgence par an. Quand on est en promenade, y compris dans un Parc naturel régional, c'est certainement utile d'avoir un téléphone mobile.

Jean Grégoire. Il ne s'agit pas d'être contre le téléphone mobile. Il se développe et va se développer encore, la question n'est pas là ! Mais ne disons pas comme il y a quelques années : "il n'y a pas de problème avec les pesticides, on est bien content d'avoir de beaux

produits en abondance". Vingt ans plus tard, 40 % de ces pesticides sont interdits à la vente. Le téléphone mobile est une sécurité, sans doute, mais on ne peut pas ignorer l'inquiétude de la population. Nous sommes prêts à travailler sur le sujet, dans les Parcs et ailleurs. Mais ce débat ne s'amorce pas. Il s'est engagé sur les OGM, pourquoi pas sur les pollutions électromagnétiques ? Je ne comprends pas. On se contente de nous dire "vous êtes inquiets, mais vous avez tort, vous n'avez pas d'inquiétude à avoir". Ce n'est pas une réponse.

Jean-Marie Danjou. Je ne crois pas avoir dit cela. Je sais bien qu'un certain nombre de gens expriment une inquiétude. Nous ne sommes pas autistes. Une table ronde gouvernementale a justement été organisée sur ce sujet. Elle était présidée par Jean-François Girard, ancien directeur général de la Santé, qui a bien distingué l'aspect sanitaire de la façon dont il faut prendre en compte l'inquiétude de la population. Même si sur l'aspect sanitaire, l'avis des autorités compétentes est clair, ce n'est pas nous qui pouvons trancher ce débat.

Jean Grégoire. J'entends bien, mais il faut en parler. En ce qui concerne les documents d'urbanisme, la téléphonie n'étant pas considérée comme un service public, elle n'a pas d'emplacement réservé dans les documents. C'est peut-être au moment de l'enquête publique qu'il faut organiser le débat. L'intérêt, dans un Parc, est qu'on peut expérimenter, rechercher, essayer de mettre au point des façons de faire. Mais l'important, je le répète, est de ne pas en rester au paysage. Il faut apporter des réponses au risque sanitaire. Sur le sanitaire, il y a des questions qui restent sans réponse, et c'est ce qui inquiète.

Parcs. Sans me faire l'avocat du diable, les Parcs sont censés faire du développement durable, donc aussi du développement économique et les zones blanches en terme de téléphonie mobile ça n'aide pas les acteurs économiques, non plus !

Jean Grégoire. C'est en tous cas ce que l'on dit pour eux. Je veux bien l'entendre, mais ce n'est pas le débat. La téléphonie mobile est un service sacrément intéressant, ceci dit, nous n'avons pas attendu d'avoir la téléphonie mobile pour nous développer. L'accès à Internet haut débit préoccupe davantage les chefs d'entreprise que la téléphonie mobile, à mon avis.



Le guide dont parle monsieur Danjou, s'il était appliqué, serait largement suffisant.

Claire Deslauriers

Jean-Marie Danjou. Je voulais ajouter une information à ce que disait Monsieur Grégoire sur l'implantation des antennes. Vous pouvez savoir où se trouvent les antennes relais partout en France en allant sur le site de l'agence nationale des fréquences (<http://www.cartoradio.fr>).

Jean Grégoire. Sur le territoire du Parc du Luberon, nous avons réalisé un atlas des antennes. Je peux vous dire que ce n'est pas simple à tenir à jour. Mais ça va s'arranger.

LA MAISON DU PARC, UN MEDIA POUR LE TERRITOIRE



Ph. G. Hedouin - PNR Marais du Cotentin et du

Nous nous sommes posé la question, dans ce numéro, de savoir s'il était possible de décrire les Parcs naturels régionaux en tirant le portrait de leurs maisons et de ce qui s'y passe. Certaines maisons de Parc sont des lieux d'accueil qui incitent à la découverte du territoire. D'autres montrent l'exemple de ce qu'il faudrait faire partout pour sauver la planète. D'autres enfin, sont conçues comme des modèles réduits du territoire, où les acteurs, partenaires et habi-

tants se rencontrent en permanence.

Un Parc peut exister sans maison d'accueil et d'animation. Quelques Parcs sont dans ce cas. Mais à coup sûr, une maison est le média idéal pour raconter le Parc, ce qui s'y fait et ce qui s'y vit, à ses habitants et aux visiteurs de passage.



Dans le Perche : une vitrine du territoire.



Ph. PNR Perche.
Ph. Studio Vision - PNR Haut-Jura.

Haut-Jura : une maquette spectaculaire du territoire.

Ce qui frappe d'entrée, c'est la diversité. Il n'y a pas de maison type qui pourrait convenir à tous les Parcs naturels régionaux à la fois. Car aucun territoire ne ressemble à un autre, et cela vaut pour les Parcs, et donc pour leurs maisons, toutes issues d'une histoire différente, dans une région différente, dans un environnement patrimonial et humain différent. Il n'y a donc évidemment pas de maison de Parc standard.

Toutes, en revanche, sont des lieux d'accueil des touristes, des partenaires et de la population locale. Toutes sont des lieux qui tendent à montrer l'exemple d'une économie en général et d'un habitat en particulier plus responsable de l'environnement. Toutes enfin, sont des lieux de rencontres, de vie associative et culturelle locale, qui permettent à des publics extrêmement divers de créer des liens impossibles à nouer autrement. Mais la plupart, insistent sur un aspect plutôt qu'un autre, pour des raisons historiques, ou par la volonté particulière des élus des collectivités adhérentes.

Un portail ouvert sur le territoire

Première catégorie, les maisons de Parc avant tout lieu "carrefour", outil d'accueil qui donne surtout envie de voir le territoire "en vrai", donc ailleurs ! Premier exemple intéressant, dans les Marais du Cotentin et du Bessin, le Parc naturel régional est en passe de surmonter un véritable handicap historique. Depuis 1994, le siège administratif et technique de l'équipe du Parc se trouvaient au Manoir de Cantepie, tandis que le lieu d'accueil dédié au territoire du Parc se situait au Pont d'Ouve depuis 1997. L'équipe technique était donc isolée du reste des agents présents aux Ponts d'Ouve et la population locale ne pouvait évidemment pas s'identifier à un Parc qu'elle ne pouvait rencontrer concrètement. La nouvelle Charte sur laquelle



Ph. PNR Marais du Cotentin et du Bessin.

Dans le Cotentin, le Parc va enfin bénéficier d'un lieu unique d'accueil.

le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin s'est engagée l'année dernière prévoit un lieu unique, non plus dans un manoir, mais dans une ancienne ferme, "ce qui a tout de même plus de sens, dit le responsable du projet, Guillaume Hédouin. Ce site appartiendra à la population scolaire, aux élus qui pourront y organiser des événements et au grand public à la fois local et touristique, qui pourra enfin s'y rencontrer. Nous allons pouvoir imaginer une scénographie pour raconter le territoire à partir de témoignages locaux ; créer des animations autour du patrimoine en terre ou du patrimoine fluvial ; sortir des réserves notre collection exceptionnelle de jeux anciens et traditionnels de la région pour l'exposer ; cultiver un jardin potager et d'agrément. Cette maison sera donc un peu un écomusée, un peu un lieu d'élaboration de politique agricole ou culturelle, dans les murs et hors les murs. ce sera un véritable portail ouvert sur le territoire. Cela va nous changer la vie !".

Donner le territoire à « lire », à voir et à entendre

La plupart des maisons de Parc proposent ainsi des espaces qui décrivent le territoire pour donner envie de le découvrir, des boutiques de produits locaux, des restaurants de dégustation. Ces vitrines du territoire, dans le Perche, la Brenne, les

Landes de Gascogne, le Morvan et ailleurs vaudraient chacune un article à elles seules, tellement elles concentrent ce que nos zones rurales françaises produisent de meilleur. Mais, au-delà de l'effet vitrine, certaines maisons vont plus loin que d'autres dans la pédagogie.

C'est le cas du Parc du Haut-Jura qui utilise dans sa maison les technologies les plus récentes pour donner à voir et à entendre le territoire, à l'aide d'une scénographie spectaculaire. L'exposition permanente sur le Haut-Jura, c'est d'abord des sons, plutôt que des textes. Les mots des habitants, avec leur accent, leurs souvenirs et leur amour du Haut-Jura. Leurs difficultés aussi, pourquoi les cacher ? Le tout dans un décor au design contemporain, qui oblige les visiteurs à se baisser, s'asseoir, coller l'oreille à une bouche qui ressemble à celle de Mick Jaegger... Pas grand chose à voir avec un musée des Arts et traditions populaires comme on en voit partout ailleurs. Une cinquantaine de gens du cru a participé à la réalisation du spectacle dont 10 ont prêté leur voix. L'ensemble permet de faire une ballade sonore dans une maquette plus culturelle que géographique du territoire.

Moins spectaculaire mais tout aussi passionnant, la nouvelle maison du Parc du Haut-Languedoc. Les élus ont décidé de quitter les locaux trop étroits du Parc pour un bâtiment plus vaste et plus accueillant, toujours à Saint-Pons-de-Thomières, dans l'Hérault. Et ils ont recruté un documentaliste avec pour mission de bâtir un véritable centre de ressources sur le territoire, afin que les documents de toutes sortes qui s'entassaient dans les locaux depuis



Ph. PNR Haut-Languedoc.



Un véritable centre de ressources pour le Haut-Languedoc.

35 ans soient enfin exploitables par les chargés de mission du Parc, par les habitants, les touristes et les chercheurs. Il a fallu rassembler l'information, la rendre accessible sur 136 mètres linéaires de livres et de dossiers, 24 mètres de photos et de diapos. Il y avait aussi 2000 cartes et plans divers, sachant que le cadastre de chacune des communes du Parc, lui, est déjà sur le web. Il a fallu encore séparer ce qui devait être accessible au grand public, et la littérature "grise" produite par le Parc (les rapports d'études, de stages, les thèses...) qui, elle, est utilisée par les chargés de missions du Parc, les étudiants, les universitaires, les partenaires... Enfin, avec les deux autres Parcs naturels régionaux des Pyrénées Catalanes et de la Narbonnaise en Méditerranée, et avec l'aide de la Région Languedoc-Roussillon, le Parc du Haut-Languedoc est chargé de rassembler le patrimoine immatériel disponible, que l'on dit aussi

"sensible", en constituant un fonds sonore, au moins aussi utile que le papier dans la connaissance profonde d'un territoire. Au final, dans ses nouveaux locaux, la maison du Parc du Haut-Languedoc, va rassembler la mémoire vivante d'une grande partie du Languedoc et du Roussillon.

Beaucoup décentralisent l'information et l'accueil

Le danger de présenter tout un territoire dans un lieu agréable et beau, c'est que les visiteurs pourraient s'en contenter, leur donnant l'impression qu'ils connaissent le Parc sans l'avoir parcouru autrement que virtuellement. Il est donc légitime que des Parcs, comme celui du Massif des Bauges aient préféré décentraliser leur maison en répartissant les accueils thématiques dans divers lieux du territoire. Non loin de la



Ph. PNR Massif des Bauges.

Massif des bauges : une maison centrale et des maisons thématiques ailleurs.



Ph. PNR Pilat.

Dans le Pilat, présentation du territoire et Office de tourisme se complètent.

maison "centrale" du Châtelard, qui sert surtout de centre administratif, une Maison Faune Flore a été créée en 2001 et, en 2008, le Parc a ouvert "La Chartreuse, Maison du Patrimoine" dans un autre village du Parc. De plus le Massif des Bauges est présent dans la maison commune des « Parcs et de la Montagne » de Rhône-Alpes à Chambéry. "Cette stratégie a beaucoup d'avantages", explique Eefke Gemmeke, qui coordonne les maisons thématiques pour le compte du Parc. Elle oblige à nouer des partenariats spécialisés divers, selon les lieux, elle oblige les visiteurs qui se rendent à la maison du Parc à repartir ailleurs à la découverte du territoire et de ses habitants, de façon moins institutionnelle, presque ludique". Du coup, d'autres projets de lieux thématiques sont en cours, sur l'eau et sa gestion en zone de montagne.

Le Parc du Pilat lui aussi, possède plusieurs lieux d'accueil touristique, et dans la Maison principale à Pélussin, se trouve l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes des monts du Pilat. On pourrait craindre que cela soit réducteur, que cela provoque un déséquilibre dans la communication du Parc. "Pas du tout", proteste le directeur du pôle Jean-Paul Guérin, c'est un choix assumé. Les gens accueillis à l'Office de Tourisme découvrent naturellement une vision complète de ce qu'est le Parc, de même que dans les Ballons des Vosges, le 1er étage représente une étape de découverte du territoire, tandis que l'Office du Tourisme est au rez-de-chaussée. Dans notre esprit et dans l'esprit des usagers qui viennent ici, c'est parfaitement complémentaire".

On le disait en ouverture : dans les Parcs, la diversité prime sur la conformité...

Des locomotives du développement durable

Une deuxième catégorie de maisons de Parcs s'illustrent, quelquefois depuis longtemps, en montrant l'exemple de ce que pourra être l'habitat demain, économe en énergie, peu émetteur de gaz à effet de serre. Le grand public commence à être sensibilisé à la haute qualité environnementale et se demande comment appliquer ces principes pour son propre habitat. Les maisons de Parc le font et le montrent, certaines depuis 20 ans !

La Maison du Parc Loire-Anjou-Touraine a été inaugurée l'an dernier. C'est évidemment un avantage quand on a décidé

Montrer qu'une vie plus économe s'invente ici

En la matière, le Parc du Morvan fut précurseur. "Dès 1987, raconte Philippe Renon, chargé de mission énergie, une commune du territoire, Millay, construisait une chaufferie alimentée au bois déchiqueté, approvisionnée par les agriculteurs locaux. Quand nous avons révisé notre Charte, en 1996, nous avons décidé que la Maison du Parc devait expérimenter ce type de chauffage, l'expérience devant servir à convaincre l'ensemble du territoire du Parc et au-delà même, la Bourgogne. De plus, poursuit Philippe Renon, cela devenait une nécessité. Nous avons 9 000 m³ à chauffer au total, dans 9 bâtiments différents : ce que nous appelons la Grande Maison, un bâti-



Loire-Anjou-Touraine : le toit intègre des panneaux solaires et la partie végétalisée stocke les eaux de pluie.

d'être exemplaire ! Deux chargés de mission seulement ont leur bureau dans le nouvel équipement de Montsoreau dans le Maine-et-Loire, les autres conservant leurs bureaux 700 mètres plus loin. 750 m² sont dédiés à tous les publics : les habitants, les touristes, les partenaires, les scolaires, les associations, tous peuvent profiter d'une exposition permanente sur les paysages. L'expo donne surtout envie d'aller découvrir le Parc ailleurs que dans sa Maison. En revanche, la Maison n'oublie pas de prouver par l'exemple qu'on peut habiter de manière plus économe. La Loire est à deux pas, et le bâtiment lui-même interpelle par son architecture hyper contemporaine, surélevé qu'il est par 65 pieux fichés à 6 mètres de profondeur pour prévenir les inondations. Il est construit face au fleuve selon la démarche HQE®. Le chauffage fonctionne aux granulés de bois et alimente un plancher chauffant recouvert de lino naturel. Des panneaux solaires photovoltaïques sont intégrés en toiture et produisent 30% de la consommation annuelle du bâtiment. L'eau de pluie issue de cette partie de la toiture est stockée dans un réservoir pour l'arrosage du jardin, pendant que le reste de la toiture en terrasse, végétalisée, stocke les eaux de pluie et donne de l'inertie.

L'intérieur du bâtiment est aménagé de telle sorte qu'on ne peut pas rater tous ces aspects "durables" de son fonctionnement, ce qui incite des organismes aussi divers que l'Ademe, le Trésor public de Saumur, les associations du patrimoine ou de l'environnement à organiser leurs réunions et conférences dans ce lieu exemplaire et symbolique plutôt qu'ailleurs. Formidable publicité pour une architecture contemporaine et durable.

Ph. PNR Pilat.



Ph. PNR Loire-Anjou-Touraine.



Sur le plan environnemental, la maison du Haut-Jura

ment administratif, une bibliothèque, un musée, un logement, un auditorium, etc. Cela commençait à coûter très cher. Nous sommes passés progressivement du chauffage électrique et du fuel au chauffage au bois pour aujourd'hui alimenter un réseau de chaleur de 340 mètres avec une chaudière à bois déchiqueté de 350 KW alimenté en grande partie par l'élagage routier (environ 600 à 700 m³ par an)".

Pour le Parc naturel régional Normandie-Maine, l'ouverture d'un espace d'accueil et de muséographie en juin 2007, à Carouges dans l'Orne, a été l'occasion d'un nouvel élan. Autour du projet de bâtiment dans une démarche complète de développement durable, se sont mobilisés l'Europe, l'Etat, les Régions Basse-Normandie et Pays de la Loire, les départements de l'Orne, de la Sarthe, de la Mayenne et de la Manche, ainsi que l'Ademe. Pour réduire au maximum l'impact environnemental du bâtiment, la préférence a été donnée aux matériaux locaux, naturels et recyclés. La chaudière fonctionne au bois déchiqueté, les eaux pluviales sont récupérées. Mais l'ensemble de l'espace est aussi accessible aux personnes handicapées moteurs, et on trouve à l'intérieur des cahiers en

braille pour les déficients visuels et une boucle magnétique pour les déficients auditifs.

La liste est longue des maisons de Parc qui passent ou sont passées au chauffage bois et à la haute qualité environnementale. Dernière en date, inaugurée le 26 juin 2009, la toute nouvelle maison du Parc des Monts d'Ardèche installée dans un vieux château. Les deux chaudières utilisent du bois en plaquette pour l'une, du granulé pour l'autre. Énergie 100 % renouvelable et locale.

S'imposer à soi-même...

Plus globalement, le Parc naturel régional de Lorraine a décidé de se lancer dans un agenda 21 en faisant un diagnostic complet de ses consommations d'eau, de carburants, de papier, etc., et a entraîné dans sa démarche l'Abbaye des Prémontrés où se situe la maison du Parc, puis les autres locataires du lieu, un centre interrégional de formation professionnelle et le Comité régional du tourisme, ainsi que la Communauté de communes du Pays de Pont-à-Mousson. Tous ces partenaires ont décidé de travailler sur un plan de déplacements et de diffuser les bonnes pratiques en terme de tri sélectif des déchets de bureaux.

Le Parc du Pilat a été plus loin encore dans cette volonté de s'imposer à soi-même ce que l'on conseille aux autres. En 1997, le Parc s'est engagé dans une sensibilisation à la qualité environnementale destinée aux entreprises du territoire et il les a donc accompagnées dans leurs démarches de gestion environnementale. **Le Parc du Pilat s'est lui-même engagé dans une procédure de certification iso 14001** sur sa propre

entreprise de services, voire de services publics : la maison du Parc. Un travail d'investigation a immédiatement commencé pour mesurer les impacts de l'activité sur l'environnement et commencer à réfléchir sur la façon dont ils pourraient être, sinon supprimés, au moins maîtrisés. Le travail a porté non seulement sur les activités de bureau et le fonctionnement du bâtiment, mais aussi, hors les murs, sur les équipes d'entretien de la nature, la Maison de l'emploi à Pélussin et un autre local, technique celui-là. "En 2002, raconte Didier Lazzareschi en charge du dossier à Pélussin, nous avons fait appel à un organisme extérieur qui a vérifié le travail effectué en interne. C'est ainsi que la maison

du Parc se trouve désormais certifiée ISO 14001. Cela nous permet de communiquer beaucoup plus efficacement sur les gestes éco-citoyens auprès du public qui visite la maison. Car ils voient une chaudière bois, des panneaux solaires et 4 panneaux d'exposition qui expliquent la démarche de certification et la façon dont cela peut s'appliquer à la vie de tous les jours." Depuis, deux entreprises industrielles du Pilat se sont elles-mêmes engagées dans la procédure d'obtention de la norme ISO 14001 afin de réduire radicalement l'impact de leur production sur l'environnement.

Sur le plan de la qualité environnementale, le Parc du Haut-Jura a également voulu être exemplaire pour montrer l'exemple à la population, aux partenaires et aux touristes. Pour réaliser l'exposition permanente décrite plus haut, le Parc a réhabilité un vieux bâtiment et construit une extension, pour obtenir une surface totale de 1 800 m². La partie existante, en pierre, a été isolée de l'intérieur avec du chanvre et de la chaux. La partie neuve, elle, a bénéficié d'une isolation "double peau", soit deux murs avec de l'air entre les deux, ce qui forme un manteau climatique très performant. Le chauffage, nécessaire

dans le Jura d'octobre à mai, est assuré par une chaudière à bois déchiqueté ou en plaquettes d'origine locale. L'intérieur de l'extension est entièrement en bois ce qui permet d'obtenir une qualité sonore très confortable. Les peintures sont biologiques, le sol recouvert d'un lino recyclable à 100 %. L'éclairage électrique est réduit au minimum grâce à l'orientation et aux dimensions des baies vitrées et les ampoules, bien sûr sont "basse consommation". 8 000 litres d'eaux de pluie sont récupérées par an et sont utilisées dans les toilettes. Même le chantier de construction a réduit ses nuisances au maximum : les entreprises triaient leurs déchets, et comme elles utilisaient très peu de béton, les abords étaient secs, jamais boueux.

Comme une maquette du territoire

Une troisième et dernière catégorie de Parcs utilise plus que d'autres leur maison pour y reproduire en plus petit tout ce qui se passe sur le territoire : des rencontres, des partenariats, de l'éducation populaire et scolaire, des événements culturels, des fêtes... Des partenaires, des associations locales utilisent les locaux, et la population a pris l'habitude, le dimanche de venir s'y promener. Ce n'est plus une maison, c'est un foyer où le territoire se retrouve.

Jean-Pierre Girod, vice-président du Conseil régional de Haute-Normandie et récemment élu à la tête du syndicat mixte du Parc des Boucles de la Seine Normande, a, dès son arrivée à la présidence, pris conscience de l'intérêt d'un tel fonctionnement. "D'abord, dit-il, la Maison du Parc se trouve dans un manoir du XVII^e siècle, à pans de bois et torchis, entouré de murs, de pommiers, avec une mare creusée dans l'argile qui a servi à faire les murs. Elle est complètement représentative du patrimoine local et de la culture traditionnelle du territoire. Et surtout, c'est un lieu où l'on se rassemble, où l'on échange. C'est un lieu de visites, des activités multiples s'y déroulent. Au total 6 000 personnes y passent par an. C'est le lieu où ce vaste espace qu'est le Parc, entre Rouen et Le Havre, se reconnaît, se rencontre, échange, partage ce qu'il est et ce qu'il sait".



Ph. PNR Boucles de la Seine Normande
dans les boucles de Seine normande, une maison représentative du patrimoine local où la population se retrouve tout l'année.

Comme une maquette, en somme, avec des échantillons de tout ce qu'est le territoire pour que celui-ci puisse reconnaître, acquérir ce sentiment d'appartenance si cher aux spécialistes de la communication et du développement. Et en effet, la population locale, plus que les touristes, ici, trouve à la maison du Parc, un Espace conseil énergie qui leur apporte des informations pour installer un chauffe-eau solaire, isoler leur maison et leur explique les démarches à entreprendre ; un Centre de ressources qu'utilisent les habitants et les élus ;



Ph. P. Louvrier - PNR Haut-Jura.

est exemplaire.

des permanences de conseil en architecture et urbanisme ; des stages sur l'habitat et l'énergie (torchis, enduits, charpente, briques de terre cuite, silex,...), des stages de lecture et d'initiation au conte. Tous les mercredis, les enfants du Club Pour la Nature viennent apprendre à construire des nichoirs, des hôtels à insectes ou à entretenir la mare. A la maison du Parc, les familles du territoire prennent commande de plants pour leur jardin, et en profitent pour assister à une démonstration de plantations et de taille de haies, avec les essences locales, bien sûr.

boutique de produits locaux en dépôt-vente, un diaporama et un vaste espace d'exposition, un restaurant ouvert tous les jours de l'année de 10 heures à 17 heures. La Boutique restauration est gérée par une association locataire d'une partie des locaux, qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 500 000 € par an et emploie 7 personnes à l'année. Et la liste n'est pas finie, puisque la Maison du Parc dispose d'une Maison des Entreprises, qui accueille les porteurs de projet et dans laquelle les chambres consulaires tiennent permanence, ainsi qu'une plate forme de services à la personne, tenue par une association locale.

C'est dire si la fréquentation du lieu est permanente et extrêmement diverse. *"Il n'est pas rare, poursuit Estelle Sauret, de voir sur le site au cours d'un même après-midi, un bus de collégiens, un groupe de cyclistes, un Centre d'aide par le travail en visite, trois jeunes porteurs de projets dossiers sous le bras, et un couple de retraités qui vient offrir une crêpe à ses petits-enfants !"* Tout est fait pour que la population locale ait envie de revenir : en plus de l'information touristique, on trouve sur place des expositions d'art plastique (trois différentes par an). La salle de réunion sert aux élus mais aussi au club des entrepreneurs, et à la Plate-forme d'initiative locale qui accorde des prêts d'honneur à taux zéro, aux créateurs d'entreprise. Cette dernière a étudié 48 dossiers en 2008, en a financé 43 et 146 prêts sont en cours. C'est donc un lieu incontournable, par où passent 70 000 personnes par an, sans compter les participants aux réunions de travail.

On terminera ce tour de France des maisons de Parc, par le Livradois-Forez, non pas que sa maison soit plus belle ou plus intéressante que toutes les autres, mais parce que peut-être, elle résume et établit un équilibre entre les différentes vocations possibles d'une maison de Parc, sans en oublier aucune.

Ce Parc du Massif Central avait deux lieux différents pour fonctionner et n'en était même pas propriétaire, volontairement. Il a changé radicalement de position, a construit un lieu représentatif du territoire, exemplaire en matière environnementale, puisqu'il a obtenu une récompense au niveau européen pour ses performances HQE. Aujourd'hui, ce lieu accueille le public, expose les savoir-faire du territoire, ouvre ses portes



Le Livradois-Forez expose le savoir-faire du territoire.

La maison des habitants

Les salles de réunion de la maison du Parc sont rarement vides. Quand elles ne servent pas au conseil d'administration du syndicat mixte ou à des réunions avec les partenaires du Parc, ce sont les associations ou les acteurs du monde socioéconomique qui les empruntent. C'est arrivé 336 fois en 2008 !

Tout au long de l'année également, ce lieu accueille ou provoque des événements qui tous ont un rapport avec les objectifs de la Charte : une fête du Parc en avril qui, en 2009, a attiré 7 000 visiteurs ; des sorties nature et culture, surtout la nuit (nuit de la chouette, des tritons, des chauve-souris) ; une "Journée pour ma pomme", dans le pressoir magnifique aux murs en torchis ; et des expositions à thème, des soirées lecture, des balades contées, sans compter l'exposition des 10 000 objets de la collection muséographique du Parc.

Toujours dans l'esprit "modèle réduit du territoire", la maison des Boucles de la Seine Normande montre, à travers un sentier de découverte, l'essentiel sur ce qu'il faut savoir à propos de ce morceau de Normandie, avec le manoir et les bâtiments de la ferme, la mare, un arboretum, un verger conservatoire, le pressoir, des haies. D'autres sentiers pédestres, la route des fruits, la route des chaumières partent de la maison pour s'égarer dans la nature environnante.

Seul lieu d'animation, même en hiver

A Rosnay, en plein cœur des étangs de la Brenne, dans l'Indre, un hameau très typé de grès rouge, à côté du plus grand étang de la région, abrite les locaux de la maison du Parc dans l'ancienne ferme du château du Bouchet. C'est un territoire peu dense, sans centre urbain un peu connu, sans voie de communication importante à l'intérieur de cette zone humide remarquable. L'été, des touristes circulent, mais l'hiver, on peut parcourir des kilomètres sans rencontrer une automobile. *"Mais dans cette maison, dit Estelle, chargée de communication du Parc, même l'hiver, quand les touristes sont partis, il y a du monde. C'est un endroit vivant toute l'année. C'est le cœur du territoire qui bat ici et si ce lieu n'existait pas, je crois finalement que nous aurions de gros problèmes d'identité"*.

On y trouve en effet le siège administratif du Parc, qui attire évidemment un peu de monde toute l'année, mais aussi une



Dans la Brenne, un lieu vivant toute l'année.

aux EPCI et aux acteurs économiques. C'est là que peuvent se retrouver les membres des réseaux d'entrepreneurs dont le Parc a suscité la création.

Les maisons de Parc sont des reflets assez fidèles de ce qu'est le Parc lui-même et ses priorités politiques. Ni simple outil de communication, ni seulement exemple à suivre, ni même exclusivement maison commune pour les habitants, toutes présentent chacun de ces aspects avec une manière très diversifiée de mettre l'accent sur ce qui semble le plus important aux élus. C'est pourquoi on peut dire que les maisons sont le support du message de développement durable que les Parcs sont chargés de porter, non seulement auprès de la population des territoires, mais aussi auprès des visiteurs venus d'ailleurs.



Le poulet en croûte de sel, fondant à l'extrême.

Ph. PNB J.L. Varin - Agence Traversée.

Catherine Barrier actualise avec générosité la tradition culinaire du territoire

Dans une ancienne ferme aménagée en auberge, au Châtelard (Savoie), Catherine et Matthieu offrent un accueil et une gastronomie qui sont l'illustration parfaite des valeurs inscrites dans la charte du Parc. Ils vont même au-delà !

L'Auberge des Clarines, au Châtelard, ne se fait pas remarquer par une enseigne tapageuse, ni une architecture exceptionnelle. Le bâtiment, une ancienne ferme, est semblable à tous ceux du village et il faut le contourner pour découvrir une terrasse qui donne sur la montagne très verte au printemps (blanche l'hiver) du Massif des Bauges. A l'intérieur, un bar-salon et une salle à manger avec la cheminée d'origine. A l'étage, 6 chambres.

Mais la cuisine que propose Catherine Barrier, elle, est à la fois traditionnelle et contemporaine, locale et exotique, généreuse et sophistiquée, sincère, surtout ! Le poulet en croûte de sel est fondant à l'extrême, le farçon des Bauges, sublime purée de pommes de terre, est épaisse et rissoyée comme le veut la tradition. Mais dans le creuset que l'on prépare avec des pâtes fraîches de sarrasin, des poireaux et de la crème, Catherine ne met pas "des tonnes" de fromage. Elle allège à sa façon les traditions locales. La feuille de consoude, elle en fait des beignets ; dans la purée, elle ajoute du thym citron ; le risotto, elle le parfume à la verveine ; sa salade contient des graines de courge. Même son gâteau de Savoie est plus léger que partout ailleurs. Elle propose d'autre part de la cuisine aux accents exotiques, pour ne pas rester enfermée dans une tradition, quelle soit revisitée ou pas. Elle ose même faire du poisson et les Baujus du cru n'en reviennent pas !

Une double histoire d'amour

La vie de cette femme et de son compagnon Matthieu est celle de tous les galériens de l'accueil et de la restauration. 60 heures de travail par semaine au bas mot, 5 ou 35 couverts selon les jours (ou les semaines !) et des aménagements obligatoires de sécurité qui vont encore les endetter pour des années. "Mais je fais ici des rencontres magnifiques, dit Catherine. Des chercheurs de l'INRA, il y a peu, venus travailler sur le statut de salarié agricole. Nous en avons discuté jusqu'à 2 heures du matin. Des journalistes qui couvraient la présence du loup dans les parages, des écolos, des végétariens, des ouvriers du chantier d'à côté... Cela m'intègre à ce territoire-là qui ne se laisse pas approcher si facilement".

Ses parents tenaient une pension de famille, et ne voulaient surtout pas qu'elle s'engage dans cette voie. "C'est un métier de dingue" lui disaient-ils, "et ils avaient raison !", avoua-t-elle. Elle a travaillé 10 ans dans la banque, puis dans la décoration, et dans une association de jazz qui lui a transmis

le goût des ambiances artistiques. Elle a fait une formation pour acteurs touristiques à l'AFRAT qui connaît aujourd'hui de grosses difficultés...mais qui était pourtant un organisme essentiel dans la préparation de ce type de projet, avec un double module "cuisine du terroir" et "création d'entreprise rurale", avec l'objectif de créer une chambre et table d'hôte.

Et puis, elle a rencontré Matthieu, commercial de la papeterie, licencié dans l'année de ses 50 ans. Trois mois après ils ont chacun vendu la maison qu'ils possédaient de leur vie antérieure, pour s'intéresser à cette ferme au Châtelard. "L'intérêt de cet endroit, dit-elle, c'est qu'il se trouve dans un Parc naturel régional. Non seulement cela m'a appris à découvrir les plantes sauvages d'ici, mais les services du Parc, dont la maison se trouve à quelques centaines de mètres, m'ont stimulé, m'ont donné confiance. Ils avaient envie que je m'installe ici. Ils m'ont fait rencontrer les personnes et les services qui m'ont aidé à monter le dossier. Ils m'aident en permanence dans la constitution de mon réseau professionnel comme dans ma communication qui commence à porter ses fruits. »

Une véritable vitrine du Parc

Pour un Parc, en effet, des porteurs de projet de cette trempe sont une aubaine. Carole Vanesse, chargée de communication à la maison du Parc au Châtelard, entendait trop souvent que dans les Bauges, on trouvait peu de restaurants originaux ou novateurs. "Dès que Catherine et Matthieu sont arrivés, début 2007, raconte-t-elle, le bouche à oreille a fonctionné à 100 %. La maison du Parc est à 300 mètres et nous y amenons nos invités, bien sûr. Parce que Catherine valorise la consoude, ou l'ail des ours, les fromages AOC locaux, les bons vins de Savoie, une "Mondeuse" en particulier. Catherine et Matthieu organisent chez eux des expos de peinture, des concerts de musique vocale, des soirées "tapas - rock", et nous, nous y avons organisé une soirée des "marques Parc", autour des plantes, viandes, miels, fromages et vins qui sont au menu de l'auberge. Ce restaurant est devenu une véritable vitrine du territoire."

Auberge Les Clarines,
73630 Le Châtelard.
Tél. : 04 79 54 80 80.
Web : www.hotel-les-clarines.fr
Mail : hoteldesclarines@orange.fr.



Ph. J.L. Varin - Agence Traversée.

Catherine et Matthieu : pour un parc, des porteurs de projet de cette trempe sont une aubaine.

Erratum

Dans le numéro précédent, l'article "Yves Baudrier, une passion pour la pédagogie" concernait le Parc du Vercors, contrairement à ce qu'indiquait le titre.

Franck Dautais, l'artiste inclassable

Bricoleur, nomade, colporteur, hors-les-murs, polétique*... autant de mots qui identifient Franck Dautais, associé depuis près de 10 ans aux activités culturelles du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

« Je vous propose aujourd'hui un jumelage entre Feuilla et Berlin car ces deux agglomérations ont un point commun : elles fêtent l'ancienne frontière. Souvent ici à Feuilla je parle de mes voyages : au pays des cabanes, au Portugal. Et là j'ai fait un petit voyage à Berlin. Enfant, j'imaginai Berlin partagé en deux avec un mur de parpaing gris et bien droit séparant Berlin Ouest et Berlin Est. J'imaginai aussi le rideau de fer qui prolongeait le mur comme la côte de maille qui ferme un magasin. Et derrière le rideau, une vitrine éclairée. On a toujours envie des choses inaccessibles. J'ai donc été voir cette chose curieuse ou du moins ce qu'il en reste, et me suis aperçu que ce n'était pas tout à fait comme ça : le mur sinuait à l'intérieur de la ville, c'était plus compliqué que ce que j'imaginai. Mais là j'ai compris le sens de la fête de la frontière. Qui n'a pas pris conscience des murs et de la nécessité de leur chute souffre, je crois, d'une légère infirmité préjudiciable à la complicité. Car ce qui rend complice, c'est se faire la courte échelle, c'est faire le mur que ce soit pour de la contrebande, une évasion, la curiosité ou mille autres raisons. Dans ces quartiers de Berlin que j'ai parcourus à vélo, il flotte vingt ans après la chute du mur, cet air de complicité des gens qui ont fait le mur ensemble et vivent aujourd'hui côte à côte dans une ambiance créative et festive » (d'après une intervention enregistrée de Franck Dautais).

Ce samedi 6 juin 2009, nous sommes à Feuilla dans l'Aude et Franck Dautais, artiste colporteur et bricoleur, fait cette proposition un peu décalée à son auditoire. Feuilla est un petit village écrin enserré dans les reliefs arides de la garrigue des Corbières maritimes. Comme chaque année depuis 2003, occitans et catalans fêtent ici l'ancienne frontière qui séparait la France du Royaume d'Aragon de 1258 à 1659, une journée organisée par la municipalité et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Et comme chaque année, Franck Dautais a installé au cœur du village sa scène nomade avec petit bistro intégré : la Carabane. Avec sa complice, Charlotte Piveteau, qui rafraîchit les participants en leur proposant des jus de fruits bio, il est sur scène en compagnie d'un poète, d'un écrivain et de musiciens. Le poète et l'écrivain lisent leur texte, le public réagit au gré des paroles.

Un nomade touche-à-tout

Mais Franck Dautais n'est pas un homme de discours, c'est un artiste touche-à-tout en mouvement perpétuel. Alors, concrètement, que fabrique-t-il ? Jean-Pierre Piniès, son portraitiste, nous le dit avec ses mots : « C'est sans aucun doute le même vagabondage qui préside aux aléas fructueux d'une création artistique protéiforme, commandée, avant toute chose, par le principe du plaisir et la satisfaction de la chose bien

faite. Au début, mystérieuse et innée, il y a la maîtrise des lignes et des formes, un rapport naturel au dessin et à la représentation des choses, doublé aussi d'un goût absolu pour l'ébénisterie et le travail du bois, hérité, lui, dit la tradition, d'un grand père jamais connu. De rencontre en rencontre cet imaginaire s'élargit vite à nombre de disciplines, commandé par cet émerveillement enfantin et la volonté, doublée d'une modestie infinie, d'embrasser toutes les pratiques artistiques [...] Peu à peu, maraudeur de mots aussi précieux que des fruits dérobés au meilleur de l'été, il se lance dans l'écriture de textes ou de pièces ; auparavant la création de décors l'avaient amené vers le théâtre, le régisseur initial se faisant comédien ou metteur en scène, accueillant aussi, avec sa complice Charlotte Piveteau, de nombreuses troupes aux Granges de Benoce, participant à de multiples spectacles et animations de rues, à des festivals populaires. De fait tout se mêle dans le canevas du quotidien où l'acteur sculpte, où le poète construit des cabanes ou des roulottes, où les aquarelles racontent, subrepticement, les rêves et l'au-delà du réel. »**

Franck Dautais, fils de médecin de campagne, est né il y a 50 ans dans les marais vendéens. Initié à la peinture par un voisin, il expose ses premières aquarelles à l'âge de onze ans. « C'est par la peinture que j'ai été séduit par l'ambiance apaisante des marais ». Puis un goût prononcé pour le nomadisme l'amène à exercer ces talents artistiques multiples dans diverses régions de France. Sa première véritable sédentarisation, qui durera 16 ans, mais toujours ponctuée de voyages, se situe dans les Monts de Lacaune. Franck Dautais en parle comme d'un pays sombre et froid, fait d'un granit dur, où les gens sont accueillants et laborieux. Il y assure sa subsistance avec son métier d'ébéniste. Puis ce sera la migration vers le Languedoc, à Saint-Hilaire, près de Carcassonne. C'est là qu'il crée avec sa compagne, Charlotte Piveteau, un lieu artistique Les Granges de Benoce qui voit naître la Compagnie des Sept Bosses : création de spectacles, ateliers pour petits et grands, organisation de soirées associatives autour du théâtre, tournées théâtrales dans la région. Mais même s'il est aujourd'hui un sédentaire itinérant plus qu'un nomade, Franck Dautais refuse toujours d'habiter une vraie maison avec quatre murs en dur et un toit. Il ne se sent à l'aise que dans une cabane, une roulotte ou un vieux camion aménagé. La construction en dur est réservée à l'atelier, un de ses lieux de vie préféré d'où naissent ses multiples inventions : art graphique et objets insolites.

Les cabanes et la Carabane

La rencontre avec le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a lieu en 2000 avec une exposition d'aquarelles sur les cabanes. « Cela n'a pas été facile de faire comprendre le regard d'un peintre sur les cabanes ! ». Selon Franck Dautais, dans le

Café musical et poétique itinérant, scène nomade bricolée.



Ph. X. Toutain.

Ph. X. Toutain.

ILE-DE-FRANCE

Douze guides de parcs dans la campagne francilienne



Ph. X. Toutain.

Des talents artistiques multiples.

Languedoc, beaucoup souhaitent les voir disparaître mais pour lui-même comme pour d'autres « cabanologues », du côté du Parc ou de l'Etat par exemple, cette longue tradition des cabanes appartient au patrimoine immatériel du territoire, c'est une partie de son identité. Un lien durable est alors né entre l'artiste inclassable et le Parc. Une pièce de théâtre sur les cabanes a prolongé cette exposition, agrémentée d'une cabane articulée, objet animé comme il sait si bien les créer. Puis est née la Carabane, un peu comme un café musical et poétique itinérant, scène nomade bricolée. Chaque année, elle accompagne fidèlement le festival Identit'terres.

Bientôt plus près de Narbonne

Ces pérégrinations n'ont pas empêché Franck Dautais d'être aujourd'hui quatre fois grand-père ! Ses deux enfants ont suivi ses traces : le fils est charpentier, il construit des roulottes, la fille est illustratrice et cochère, elle dresse des chevaux pour le débardage et le labour. « *Je leur ai appris à ne pas attendre qu'on leur apporte le savoir sur un plateau, comme à l'école, mais à partir à l'aventure chercher ce savoir par la pratique, sans méthode, ni connaissance préalable mais par l'intuition, la curiosité et la spontanéité.* »

Franck Dautais va bientôt installer son atelier et son camion près de Narbonne, afin d'être plus proche des activités culturelles du Parc mais aussi des marais de son enfance : « *En me posant sur le littoral languedocien, je retrouve l'ambiance des marais qu'enfant j'ai tant apprécié. La tranquillité qui s'en dégage est nécessaire à mon équilibre personnel. Parcourir à pied ou peindre le marais provoque chez moi un état de méditation qui compense mon hyperactivité habituelle* », confie-t-il. L'artiste inclassable participe aux activités de l'Ecole du Parc, qui sensibilise les jeunes enfants aux aspects patrimoniaux du territoire, prépare un nouveau journal « L'Echo du Bricolo », qui proposera des solutions écologiques à moindre coût, et songe déjà à transmettre son savoir-faire et son savoir-penser à ses petits enfants.

* Mot-valise, contraction de poétique et politique
 ** Panorama des acteurs culturels du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, 2008, portraits écrits par Jean-Pierre Piniès, Programme « Archives du sensible », animé par Marion Thiba, chargée de mission culturelle du Parc.

Douze travailleurs indépendants en Haute-Vallée de Chevreuse, en Oise-Pays de France et dans le Vexin français, se sont formés à guider des habitants et des touristes à la découverte des merveilles de la région. Portrait groupé.

Is sont jeune diplômée en géographie, ingénieur en retraite et randonneur, demandeur d'emploi depuis de longs mois, artiste slameur, historienne de l'art et décoratrice, tous amoureux de la nature, du patrimoine et de l'histoire de France...francilienne. Ils ont appris que trois Parcs de la région capitale proposaient une formation pour devenir guide de parc, et ont saisi cette occasion d'assouvir leur passion pour le territoire, tout en la valorisant économiquement.

C'est une formation certifiante du ministère de l'Agriculture, dispensée par le centre de formation de la Bergerie nationale à Rambouillet. 700 heures pour apprendre à bâtir et à réaliser un projet d'activité touristique orienté sur l'accompagnement des visiteurs, ce qui veut dire, dans un second temps, apprendre à connaître par cœur un sujet de visite et les ressources du territoire qui peuvent l'illustrer. Les uns ont imaginé des balades sur le thème « *Ces arbres qui ne sont pas là par hasard* », d'autres racontent l'histoire du territoire à travers son architecture et le patrimoine bâti, une troisième, en costume fin 19e, entraîne ses « clients » à la découverte des paysages qui ont inspiré les impressionnistes. La remise des diplômes a eu lieu en juin.

Ils ne sont pas salariés du Parc, et ont appris aussi à organiser leur activité, à trouver un statut et à créer leur entreprise en respectant la réglementation. C'est à eux de nouer les partenariats nécessaires pour disposer de salles ou inclure des repas dans la visite. Collectivement, ils ont établi les prix, pour ne pas se faire de concurrence, bien entendu ! Une demi-journée coûte 9 euros par adulte et 5 par enfant ; une journée le double et un groupe paiera un forfait de 160 ou 320 euros pour la demi-journée ou la journée entière.

C'est le Parc du Vexin français qui a émis l'idée le premier. Les deux autres ont vite constaté qu'eux aussi manquaient de guides spécialisés et que les associations qui organisaient des balades, travaillaient sur des sujets beaucoup trop précis pour satisfaire le grand public et les touristes de passage.

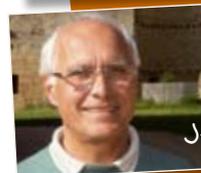
Développer l'activité économique par la valorisation des territoires naturels franciliens : la création des guides de Parc répondent directement à un souci de développement durable !

Pour obtenir les programmes de balades et les coordonnées des guides, joindre chacun des trois parcs :

- Parc naturel régional Oise-Pays de France
 Château de la Borne Blanche - 48 rue d'Hérivaux
 BP 6 - 60560 ORRY-LA-VILLE
 Brigitte Souverain - Tél. : 03 44 63 65 65
 Mail : b.souverain@parc-oise-paysdefrance.fr
 Internet : www.parc-oise-paysdefrance.fr
- Parc naturel régional du Vexin français
 Cap Tourisme - Maison du Parc
 95450 THEMERICOURT
 Jean-Luc Briot - Tél. : 01 34 48 66 31
 Courriel : jl.briot@pnr-vexin-francais.fr
 Internet : www.pnr-vexin-francais.fr
- Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse
 Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
 78472 CHEVREUSE Cedex
 Marion Thioux - Tél. : 01 30 52 09 09
 Courriel : ecodeveloppement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
 Internet : www.parc-naturel-chevreuse.fr



Anne-Claire



Jean-Paul



Sylvaine



O. Karine



Martina



Thomas



Amandine



Gaëlle



Gilles



Manuel



Marie-Béatrice



Michel

VIE DU RESEAU

Les Pyrénées ariégeoises deviennent le 46^e Parc naturel régional de France

La nouvelle a été annoncée le 30 mai au Journal officiel : le 46^e Parc naturel régional français est né, après dix années de construction du projet. Situé dans le département de l'Ariège, dont il représente environ 40 % de la superficie, ce territoire ne manque pas d'atouts. Au cœur des montagnes, ses paysages préservés abritent un patrimoine naturel exceptionnel, où l'on croise des espèces aussi rares que le gypaète barbu, le vautour percnoptère, le grand tétras, le curieux desman ou le splendide lys des Pyrénées.



Seulement 1 % du territoire est « artificialisé », tandis que 85 % figure à l'inventaire des ZNIEFF* ! Son patrimoine humain est aussi riche que son patrimoine naturel, avec ses sites préhistoriques et historiques (grottes ornées de Niaux, Bédéilhac, le Mas d'Azil, cité antique de Saint-Lizier, etc.), son activité pastorale emblématique et ses activités économiques.

* Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Contact : Matthieu Cruège, Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Pour en savoir plus : <http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com>

Protocole agenda 21



5 parcs font actuellement l'objet d'un examen de leur charte en vue de la reconnaissance agenda 21 local. Cette démarche fait suite à la signature, en octobre 2007 par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat MEEDDAT et Jean-Louis Joseph, d'un protocole mettant en place un dispositif spécifique aux Parcs. Ce dernier, basé sur le volontariat, tient compte de la durée et des spécificités du classement. En 2008, 5 Parcs naturels régionaux ont ainsi obtenu la reconnaissance agenda 21 local*, et d'autres, dont la charte est en cours de révision, ont souhaité s'inscrire dans ce dispositif et prendre en compte le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux. Souplesse et simplicité du protocole, valorisation et visibilité accrues, amélioration de la démarche globale et transversale d'intégration du développement durable sont les atouts de la reconnaissance agenda 21 ayant conduit 20 Parcs à s'engager dans la voie tracée par le protocole.

*Chartreuse, Grands Causses, Massif des Bauges, Morvan et Vercors

Contact Fédération : Agnès Boulard. Tél. : 01 44 90 86 20
Mail : aboulard@parcs-naturels-regionaux.fr

Contact Bureau des Territoires : Yannick JOURDAN,
Chargé de mission Agendas 21 – Tél. : 01 40 81 85 15
Mail : Yannick.Jourdan@developpement-durable.gouv.fr

Les Parcs naturels régionaux mobilisés en Uruguay

Après le Brésil et le Chili, c'est en Uruguay que la Fédération et le réseau des Parcs se mobilisent pour partager leur savoir-faire et leur expérience. Sollicitée par le Fonds Français pour l'Environne-

ment Mondial, avec lequel elle a signé une convention lors de son AG du 25 mars dernier, l'expertise du réseau se déclinera sur deux sites pilotes (Laguna de Rocha et Quebradas del Norte). L'objectif est d'y expérimenter différents modèles de gouvernance des Aires Protégées afin d'enrichir le développement du système national des aires protégées uruguayennes.



L'assistance technique des Parcs a pour but d'accompagner l'élaboration des projets de territoire des deux sites en s'appuyant notamment sur la mise en forme d'un « Accord de développement territorial durable » et d'un « consortium administrateur » sur le modèle des Parcs. Cela se traduira par des missions d'expertise sur le modèle de gouvernance des Parcs mais également sur des problématiques comme l'écotourisme, le sylvo-pastoralisme, les productions locales, l'énergie, etc. Le réseau accueillera au dernier trimestre 2009 une délégation uruguayenne pour un voyage d'étude en France.

Contact : Mélanie Moussours, Fédération des Parcs.

Tél. : 01 44 90 86 20, Mail : mmoussours@parcs-naturels-regionaux.fr

Sauvegarder le petit patrimoine lié à l'eau, 2009, la dernière année du dispositif !



Après trois ans de partenariat opérationnel entre la Fondation d'entreprise Véolia Environnement, la Fondation du Patrimoine et la Fédération des Parcs naturels régionaux, les partenaires ont dressé un bilan positif de leur engagement pour la sauvegarde du petit patrimoine lié à l'eau. Avec l'objectif de soutenir ce patrimoine vernaculaire qui souffre malheureusement de l'usure du temps, du manque d'entretien, voire d'abandon, 33 projets dans 21 Parcs naturels régionaux ont été soutenus dont des moulins, des lavoirs, des ponts, puits, egayoirs, ... 19 de ces projets sont portés par des communes ou Parcs naturels, 14 autres par des particuliers. Pour l'année 2009, dernière année du dispositif, une enveloppe de 47 000 € est encore disponible pour soutenir financièrement des projets publics ou privés liés à l'eau et situés dans les Parcs naturels régionaux.

Contact : Olaf Holm, Fédération des Parcs. Tél. : 01 44 90 86 20,
Mail : oholm@parcs-naturels-regionaux.fr

Renouvellement de la section française d'EUROPARC

À l'occasion du « tour des Parcs de France » de la nouvelle directrice d'Europarc, Carol Ritchie, au mois de mars, et en présence de la Présidente d'EUROPARC, Erica Stançiu, la section française d'EUROPARC s'est réunie le 17 mars 2009 à Paris. La Présidente d'Europarc a souligné l'importance de l'implication des français dans Europarc afin de renforcer la nouvelle stratégie et le renouvellement de cette structure qui regroupe aujourd'hui 510 espaces protégés en Europe. Un enjeu central serait un lobbying auprès de

la Commission européenne afin d'obtenir reconnaissance et moyens financiers en faveur des espaces protégés. Favorables à cette orientation, les participants ont souligné l'importance de la Charte Européenne du Tourisme Durable comme axe de travail commun.



En plus de la modification des statuts de la section, Jean-Marie Petit, directeur de PNF, a été élu à la présidence déléguée de la section française. La vice-Présidence déléguée sera assurée par Dominique Levêque, Président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

Contact : Olaf Holm, Fédération des Parcs. Tél. : 01 44 90 86 20,
Mail : oholm@parcs-naturels-regionaux.fr

Congrès 2009 : les parcs, terres d'innovations

« Les parcs, terres d'innovations. Quel avenir ? Quelle éthique ? Quelle utopie ? », est le thème du prochain congrès des Parcs naturels régionaux, qui se déroulera les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochains. Le Parc de Chartreuse a été retenu pour l'accueillir avec le soutien du Conseil régional Rhône-Alpes, des Conseils généraux de l'Isère et de Savoie, des communautés de communes et communes du Parc.

Dans le bilan effectué en 2007 à Fontevraud des 40 années d'expérience des Parcs, ces derniers ont montré

leur prédisposition à porter un message novateur et prospectif. Aujourd'hui, dans un devenir nettement différent de celui des dernières décennies, les Parcs s'interrogent. Quelle forme doit prendre leur mission de précurseur de l'innovation rurale ?

Ateliers, plénières, circuits de découverte et marché aux innovations viendront alimenter cette réflexion.

Contact : Elise Rousseau, Fédération des Parcs
Tél. : 01 44 90 86 20, Mail : erousseau@parcs-naturels-regionaux.fr
et Roger Caracache, Parc de Chartreuse Tél. : 04 76 88 75 20
Mail : roger.caracache@parc-chartreuse.net
Site du congrès : www.congres-des-parcs.fr

Montée en puissance des circuits courts dans les Parcs



La Fédération des Parcs s'investit toujours plus fortement sur la question des circuits courts de commercialisation et de proximité. Après avoir élaboré la note d'orientation stratégique du réseau, elle a participé au groupe de travail constitué par Michel Barnier, qui

Évaluer les impacts environnementaux et socio-économiques pour favoriser le développement maîtrisé des sports de nature

Des démarches expérimentales sont menées depuis trois ans pour créer des outils d'aide à la décision au service des techniciens et élus des territoires sur cette thématique. Basés sur des multi partenariats réunissant des acteurs qui n'ont pas eu l'habitude de travailler ensemble, ces projets permettent la création d'une culture commune.

Mieux connaître les Impacts environnementaux

La Fédération des Parcs a finalisé son travail sur les impacts environnementaux des sports de nature dans le cadre de la démarche engagée avec ses partenaires (CELRL, ONF, PNF, Rivages de France, ADF, RNF, MEEDDAT, MSS, CNOSF)¹. Ces travaux ont conduit à la réalisation de fiches techniques (contexte et actions mises en place) valorisant les résultats d'études scientifiques conduites localement pour évaluer les impacts. D'autres fiches suivront au cours de l'année ainsi qu'un travail sur les manifestations sportives dans les zones Natura 2000 afin de produire un guide pédagogique destiné aux organisateurs de manifestations.

Pour plus d'information, connectez vous sur :
http://www.sportsdenature.gouv.fr/experiences/page_cfm?pageid=208
ou/et
http://www.espaces-naturels.fr/boutique/ressources/evaluation_et_gestion_des_impactsenvironnementaux_des_sports_de_nature

Mieux connaître les impacts socio-économiques

Depuis 2006, la Fédération a participé à l'étude expérimentale «L'impact socio-économique des sports de nature sur les micros territoires Rhônalpins

». Élaborée en coopération entre le MSJS, la DRDJS et les CREPS Rhône-Alpes, les DDJS1 concernées, les 6 Parcs naturels de la Région et la Fédération des Parcs, l'étude a pour objectif de mieux connaître l'impact socio-économique d'une activité, filière ou événement en matière de sports de nature sur un territoire particulier et sur une période donnée. Quatre indicateurs ont été analysés sur l'ensemble des 14 territoires retenus dans l'étude : la fréquentation, les emplois et les flux financiers générés, l'attractivité des sports de nature. Les résultats soulignent que certaines activités ont un fort impact pour le développement touristique des territoires et son économie locale. Elles concernent aussi la population locale, certes avec de faibles retombées économiques, mais avec un impact très positif pour la qualité de vie.

La prochaine étape serait la modélisation de la méthode afin de construire un outil simple permettant d'évaluer les impacts socio-économiques.

Toutes les données de l'étude sont disponibles dans les documents suivants (rapports, fiche synthétique) : <http://www.drdjs-rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?article132>, sur l'extranet de sur le centre des ressources de la Fédération des Parcs.

Contact : Olaf Holm, Fédération des Parcs. Tél. : 01 44 90 86 20, Mail : oholm@parcs-naturels-regionaux.fr

CELRL = Conservatoire du Littoral, ONF = Office National des Forêts, PNF = Parcs nationaux de France, Rivages de France, ADF = Assemblée des Départements de France, RNF = Réserve naturel de France, MEEDDAT, MSS = Ministère de la Santé et des Sports, CNOSF = Comité national Olympique et Sportif français
DRDJS = Direction régionale Jeunesse et Sports ; DDJS = Direction départemental de Jeunesse et de sports

s'est conclu le 14 Avril par un plan de 14 mesures concrètes. Le ministère entend ainsi répondre au besoin des territoires et acteurs de développement en matière de statistiques et de références technico-économiques propres à ce domaine. Des programmes de recherche sont également prévus pour éclaircir le rôle des collectivités dans l'organisation de ces circuits.

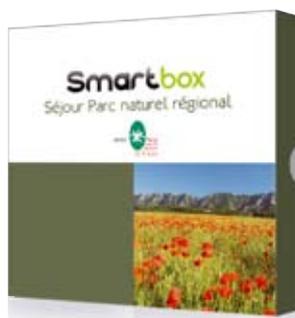
L'étude lancée par la fédération en début d'année sur les blocages à l'installation en circuits courts avec cinq parcs (Ballons des Vosges, Haute Vallée de Chevreuse, Luberon, Perche, Volcans d'Auvergne) et plusieurs partenaires techniques (France Initiative, FNCIVAM, MAP, CERD) grâce à l'appui de l'ASP (ex-CNASEA) s'intègre parfaitement dans ce programme. Les conclusions de cette étude seront restituées et débattues lors d'un séminaire du Réseau Rural Français au printemps 2010.

Contact Fédération : Cédric Conteau, Fédération des Parcs
Tél. : 01 44 90 86 20, Mail : cconteau@parcs-naturels-regionaux.fr

Les Parcs naturels régionaux se retrouvent dans un coffret !

Smartbox et la Fédération des Parcs viennent de produire un coffret cadeau comprenant plus de 70 séjours dans 38 des 46 Parcs. Diffusé à 10 000 exemplaires, il conforte les Parcs naturels régionaux comme destination touristique à part entière.

Il s'agit du premier coffret en partenariat avec des espaces protégés, dans lequel les Parcs se sont fortement investis en proposant une sélection d'hébergements représentatifs de leurs territoires et souvent engagés dans le respect de l'environnement. C'est particulièrement le cas pour 18 hébergements du coffret bénéficiant de la marque « Accueil du Parc » parmi lesquels 8 hôtels au naturel. Les



Parcs proposent également un « Plus Parc » comme une entrée dans un écomusée, une édition, un produit, un audioguide, etc. Bref, un lien concret avec le territoire.

Ce coffret est en vente à 79,90 € dans les grandes enseignes et sur Internet www.smartbox.com

Contact Fédération : Olivier André, Fédération des Parcs
Tél. : 01 44 90 86 20, Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

Echo Nature, un partenariat naturel...

La Fédération des Parcs et Echo Nature viennent de s'engager dans un partenariat rédactionnel d'un an. A la clé, une page consacrée au réseau des Parcs naturels régionaux pour illustrer leur signature « Une autre vie s'invente ici ». Le numéro de mai-juin marque le début de cette collaboration et publie un sujet d'Elisabeth Leciak sur les circuits courts de la production agricole, complété par un agenda des principales manifestations dans les Parcs.

Echo Nature propose tous les deux mois un panel d'articles sur l'environnement, l'habitat, la santé et l'écologie. Aujourd'hui tiré à

20000 exemplaires, Echo Nature a été lancé en 2005 par l'équipe d'Univers-nature.com, premier site d'information nature avec plus de 100000 abonnés.



Retrouvez ce magazine sur echo-nature.com

Le marché citoyen : 300 produits marqués "Parc naturel régional" sont sur le net



Lemarchecitoyen.net, site web de la consommation durable, a choisi de présenter 300 références de produits savoir-faire et prestations touristiques bénéficiant de la marque "Parc naturel régional". Rien ne permettait encore au public de faire un petit tour de France des produits marqués, alors qu'ils contribuent à encourager un certain mode de consommation durable. Ces produits sont désormais référencés et cartographiés sur le site du marché citoyen. Cette mise en ligne partielle (coordonnées et type de produits seulement) constitue une première étape avant la création de pages spécifiques sur le site Internet de la Fédération comprenant l'intégralité des informations (dont la présentation détaillée des produits, possibilités de visite, photos, etc.)

Contact Fédération : Olivier André, Fédération des Parcs
Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

Pour en savoir plus : www.lemarchecitoyen.net



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parcs-naturels-regionaux.fr

Juillet 2009 n°63

Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Directeur de rédaction : André Guerraz
Rédacteur en chef : Marc Gastambide
Secrétariat de rédaction : Olivier André

Comité de rédaction : les membres de la commission communication de la Fédération des Parcs.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Xavier Toutain, Maryline Trassard, Jean-Luc Varin, Olivier André
Conception et réalisation : Agence Traverse

Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger

Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : ©G. Hédoüin (Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin)
ISSN : 0982 6246

Smartbox
N°1 des coffrets cadeaux



Offrez...

un moment d'évasion, une expérience authentique...
Profitez d'une pause grandeur nature !



Coffret en partenariat avec



Découvrez notre gamme de plus de 60 coffrets cadeaux.
Liste des points de vente sur www.smartbox.com